

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 220**8 février 2002****SOMMAIRE**

A.S.L. S.A., Antwerp Student Lodging, Strassen ..	10525	Bluefire S.A., Luxembourg	10529
A.S.L. S.A., Antwerp Student Lodging, Strassen ..	10526	Bluefire S.A., Luxembourg	10529
ABC Import-Export Corp., S.à r.l., Luxembourg ..	10521	BNP Floor Fund, Sicav, Luxembourg	10546
ABC Import-Export Corp., S.à r.l., Luxembourg ..	10521	BNP Floor Fund, Sicav, Luxembourg	10546
ADE S.A., Aide au Développement aux Entreprises, Luxembourg	10525	BNP Floor Fund, Sicav, Luxembourg	10547
Advanced Communication Systems S.A., Luxem- bourg	10523	BNP Invest, Sicav, Luxembourg	10531
African Investment Company S.A., Luxembourg ..	10522	Boucherie de Remich S.A., Remich	10533
African Investment Company S.A., Luxembourg ..	10522	C.D. Investments S.A., Luxembourg	10534
African Investment Company S.A., Luxembourg ..	10522	C.L.M.E. (Compagnie Luxembourgeoise des Mes- sageries Européennes S.A.), Luxembourg	10543
Akeler Holdings S.A., Luxembourg	10525	Caflora 2 S.A., Pétange	10533
Alvit S.A., Luxembourg	10524	Cagest, S.à r.l., Bertrange	10533
Alvit S.A., Luxembourg	10524	Car Customer Services S.A., Senningerberg.	10530
Ann Rent a Car International/Luxembourg S.A. ..	10526	Car Customer Services S.A., Senningerberg.	10530
Argos Soditic Partners S.A., Luxembourg	10526	Cardazzo Holding S.A., Luxembourg	10533
Arimo S.A., Luxembourg	10527	Caresta S.A., Luxembourg	10533
Arlington S.A. Holding, Luxembourg	10527	Carson International S.A., Luxembourg	10534
Arlington S.A. Holding, Luxembourg	10527	Catama S.A.H., Luxembourg	10518
Arlington S.A. Holding, Luxembourg	10527	(CRVC) Centre Luxembourgeois de Recherche pour le Verre et la Céramique S.A., Bascharage	10535
Arpège S.A., Luxembourg	10527	(CRVC) Centre Luxembourgeois de Recherche pour le Verre et la Céramique S.A., Bascharage	10536
Arrow Electronics Luxembourg, S.à r.l., Luxem- bourg	10528	Chrisaro, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	10537
Audilog Benelux S.A., Luxembourg	10528	Chrisaro, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	10538
AustralAsia Storage Equities S.A., Luxembourg ..	10517	Classic Car Investments S.A. Holding, Luxem- bourg	10538
Axion Associates, S.à r.l., Luxembourg-Kirchberg.	10516	Co-labor, Luxembourg	10546
Axion Associates, S.à r.l., Luxembourg-Kirchberg.	10516	Cobra AT S.A., Luxembourg	10539
B.C. Holdings S.A., Luxembourg	10528	Cobra AT S.A., Luxembourg	10543
Befac Fiduciaire Luxembourg, S.à r.l., Luxem- bourg	10530	Codepak Informatique, S.à r.l., Luxembourg	10538
Befac Fiduciaire Luxembourg, S.à r.l., Luxem- bourg	10530	Cofipier S.A., Luxembourg	10544
BGP Courtage S.A., Luxembourg	10530	Cofipier S.A., Luxembourg	10544
Bijouterie Daniel Martins, S.à r.l., Esch-sur-Al- zette	10531	Comco MCS S.A., Luxembourg	10544
Bijouterie Daniel Martins, S.à r.l., Esch-sur-Al- zette	10531	Compagnie Financière Européenne de Participa- tions S.A., Luxembourg	10532
Biocor, S.à r.l., Luxembourg	10532	Compagnie Financière Européenne de Participa- tions S.A., Luxembourg	10532
Bluefire S.A., Luxembourg	10529	Constructions CP S.C.A., Bissen	10549
Bluefire S.A., Luxembourg	10529	Copfipart S.A., Luxembourg	10548
		Copfipart S.A., Luxembourg	10548

Corisia International S.A., Luxembourg.....	10551	Garage Boehler Raymond, S.à r.l., Esch-sur-Alzette.....	10559
CP, S.à r.l., Bissen.....	10536	Gastrofood Holding S.A., Luxembourg.....	10560
CSII Investissements S.A., Luxembourg.....	10547	Gemina Fiduciary Services S.A., Luxembourg....	10560
Delfi Holding S.A., Luxembourg.....	10549	Georgia-Pacific Investment, S.à r.l., Luxembourg .	10552
Delfi Holding S.A., Luxembourg.....	10549	Gerash S.A.	10557
Delfi Holding S.A., Luxembourg.....	10549	Gerash S.A., Luxembourg.....	10557
Deya S.A., Luxembourg.....	10550	Goedert Y. Immobilière & Associates S.A., Esch-sur-Alzette.....	10514
Digest S.A., Bertrange.....	10551	Insurance & Reinsurance Consultant Agency S.A., Luxembourg.....	10527
Duro-Plâtre, S.à r.l., Livange.....	10528	Ledford S.A., Luxembourg.....	10553
E.C.T.A. S.A., European Consulting & Technical Assistance, Luxembourg.....	10548	Ledford S.A., Luxembourg.....	10553
E.C.T.A. S.A., European Consulting & Technical Assistance, Luxembourg.....	10548	Petercam Moneta, Sicav, Luxembourg.....	10515
EA, S.à r.l., Europe Agencement, Luxembourg... ..	10545	Tannema Finance, S.à r.l., Luxembourg.....	10515
Emmetex S.A., Luxembourg.....	10552	Taro S.A., Luxembourg.....	10516
Emmetex S.A., Luxembourg.....	10552	Tomipal S.A., Luxembourg.....	10516
Euram Gestion S.A., Luxembourg.....	10550	Tomipal S.A., Luxembourg.....	10516
Euram Gestion S.A., Luxembourg.....	10550	TotalFinaElf Luxembourg S.A., Luxembourg-Gasperich.....	10517
Eurocost International, S.à r.l., Luxembourg.....	10553	Trafim S.A.H., Luxembourg.....	10518
Eurocost International, S.à r.l., Luxembourg.....	10553	Trafim S.A.H., Luxembourg.....	10518
Eurolever Holding S.A., Luxembourg.....	10556	Transventure S.A., Luxembourg.....	10519
Eurolever Holding S.A., Luxembourg.....	10556	Transventure S.A., Luxembourg.....	10519
Eurolever Holding S.A., Luxembourg.....	10556	TW Intérieur S.A., Luxembourg.....	10521
European Center of Phenolic Applications & Research S.A., Luxembourg.....	10551	Universal Mobilcom S.A., Luxembourg.....	10521
European Technical Trading S.A., Bridel.....	10554	UPBT, S.à r.l., Luxembourg.....	10522
Europop Holding (Luxembourg) II S.A., Luxembourg.....	10554	Velveta International S.A., Luxembourg-Kirchberg.....	10522
Fanga Holding S.A., Luxembourg.....	10555	Victoria 68 S.A., Luxembourg.....	10519
Fanga Holding S.A., Luxembourg.....	10555	Victoria 68 S.A., Luxembourg.....	10519
Fare Europe S.A.H., Münsbach.....	10555	Westinghold S.A.H., Luxembourg.....	10523
Feluca S.A., Luxembourg.....	10557	Winterthur-Europe Vie S.A., Luxembourg.....	10523
Financière Julien Louis, S.à r.l., Luxembourg.....	10556	Winterthur-Europe Vie S.A., Luxembourg.....	10524
Framboise S.A., Luxembourg.....	10557	World Business Treuhand S.A., Luxembourg....	10520
Fraver Holding S.A., Luxembourg.....	10559	World Business Treuhand S.A., Luxembourg....	10520
Fraver Holding S.A., Luxembourg.....	10559		

**GOEDERT Y. IMMOBILIERE & ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.
(anc. OBERWEIS IMMOBILIERE & CO S.A.).**

Siège social: L-4041 Esch-sur-Alzette, 40, rue du Brill.
R. C. Luxembourg B 59.753.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 27 septembre 2001

En date du 27 septembre 2001, les actionnaires de la Société Anonyme GOEDERT Y. IMMOBILIERE & ASSOCIATES S.A., se sont réunis en Assemblée Générale extraordinaire au siège social à Esch-sur-Alzette et ont pris à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Acceptation Nominations

- à la fonction d'administrateur-délégué de Mme Yvette Goedert. La société étant valablement engagée vis-à-vis de tiers par sa seule signature.
- la fonction d'administrateurs:
 - °Mlle Natasha Gomes, demeurant à Differdange, 139, rue Woiwer et de Monsieur Calogero Bruccoleri demeurant à Esch-sur-Alzette, rue de l'Alzette.
- à la fonction de commissaire aux comptes Monsieur Nicolas Goedert.

Acceptation Démissions

- de sa fonction d'administrateur-délégué M. Sandro Pica
- de sa fonction d'administrateur depuis le 13 décembre 2000 de M. Fernand Oberweis
- de sa fonction de commissaire aux comptes Mme Manuela Pulcinelli

Esch-sur-Alzette, le 27 septembre 2001.

Pour la société

Signature

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 septembre 2001, vol. 321, fol. 17, case 10/2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(61507/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

PETERCAM MONETA, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 33.352.

L'an deux mille un, le six septembre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg ville:

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société PETERCAM MONETA, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 33.352, ayant son siège social à Luxembourg, 14, Boulevard Royal,

constituée par acte reçu par le notaire soussigné, alors de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 13 mars 1990, publié au Mémorial C 1990, page 8.594,

et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné, de résidence à Luxembourg-Ville, le 30 décembre 1998, publié au Mémorial C 1999, page 12.647.

L'assemblée est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Madame Nicole Uhl, employée de banque, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Hélène Cruz Dias, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Florence Pilotaz, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Modification des articles 1, 12, 20, 23 et 31 des statuts afin de prévoir la désolidarisation des compartiments.

II. Que les convocations contenant l'ordre du jour ont été faites, conformément à l'article 67 des lois coordonnées sur les sociétés, par des annonces insérées dans

1) le Luxemburger Wort du 18 et 28 août 2001

2) au Mémorial C numéro 651 du 18 août 2001 et numéro 688 du 28 août 2001.

Les numéros justificatifs de ces publications sont déposés au bureau.

III. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre des actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, laquelle, une fois signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

IV. Qu'il résulte de ladite liste de présence, que sur les 198.673 actions actuellement en circulation, 10.674 actions seulement sont dûment représentées à la présente assemblée.

Ces faits ayant été exposés et reconnus exacts l'assemblée constate qu'à défaut d'avoir atteint le quorum requis par les dispositions légales, l'assemblée générale des actionnaires ne peut pas délibérer sur les points figurant à l'ordre du jour.

En conséquence l'assemblée décide qu'une nouvelle assemblée des actionnaires sera convoquée pour le 16 octobre 2001, laquelle assemblée pourra alors prendre des décisions valables, quel que soit le nombre d'actionnaires présents ou représentés.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, le président a levé la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation données de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom, état et demeure, les membres du bureau, les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés ont tous signé avec le notaire instrumentant le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé de signer.

Signé: N. Uhl, H. Cruz Diaz, F. Pilotaz, J. Delvaux

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2001, vol. 131S, fol. 51, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 Septembre 2001.

J. Delvaux.

(61311/208/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

TANNEMA FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 79.868.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 28, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dirk C. Oppelaar.

(61347/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

TOMIPAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 37.527.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2001, vol. 558, fol. 21, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

D. Fontaine

Administrateur

(61349/792/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

TOMIPAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 37.527.

Résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires

tenue au siège social le 7 septembre 2001

1. La démission du Commissaire aux Comptes Alain Marthoz est acceptée et décharge lui est donnée.
2. M. Didier Pilier, demeurant 13b, rue de Cérour, L-1380 Lasne, est nommé Commissaire aux Comptes jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Pour extrait conforme

D. Fontaine

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2001, vol. 558, fol. 21, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61350/792/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

TARO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 41.933.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 7 septembre 2001 a décidé de transférer le siège social de la société du 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2001, vol. 558, fol. 16, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61348/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

AXION ASSOCIATES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2514 Luxembourg-Kirchberg, 25, rue J.P. Sauvage.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2001, vol. 558, fol. 2, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(61415/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

AXION ASSOCIATES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2514 Luxembourg-Kirchberg, 25, rue J.P. Sauvage.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 31 août 2001 tenue au siège de la société

Le bilan et les comptes de pertes et profits au 31 décembre 2000 ont été approuvés.

Le rapport de gestion pour l'exercice 2000 a été approuvé.

Décharge a été donnée au Gérant pour l'exécution de son mandat jusqu'au 31 décembre 2000.

Aux fins de publication

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2001, vol. 558, fol. 2, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61416/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

TotalFinaElf Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1014 Luxembourg-Gasperich, 310, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 5.486.

Constituée le 17 mai 1939 suivant acte reçu par Me Gustave-Paul Manternach, notaire à Capellen, publié au Recueil Spécial du Mémorial n°4 du 9 juin 1939. Statuts modifiés par décision de l'Assemblée Générale du 22 mai 1946 publiée au Recueil Spécial du Mémorial n°56 du 14 septembre 1946, par décision de l'Assemblée Générale du 28 mai 1952, publiée au Recueil Spécial du Mémorial n°48 du 20 juin 1952, par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 juillet 1961, publiée au Recueil Spécial du Mémorial n°60 du 29 juillet 1961, par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 novembre 1963, publiée au Recueil Spécial du Mémorial n°1 du 3 janvier 1964, par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 décembre 1968, publié au Recueil Spécial du Mémorial n°29 du 22 février 1969, par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 décembre 1968, publiée au Recueil Spécial du Mémorial n°30 du 24 février 1969, par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 novembre 1985, publiée au Recueil Spécial du Mémorial n°1 du 2 janvier 1986 et par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 décembre 1995, publiée au Recueil C du Mémorial n°112 du 5 mars 1996, changement de dénomination de FINA ROAD SERIVCE LUXEMBOURG S.A. en TotalFinaElf Luxembourg S.A., reçu par le prédit notaire Tom Metzler, le 1^{er} octobre 1999, publiée au Mémorial n°962 du 15 décembre 1999, changement de dénomination de TOTALFINA LUXEMBOURG en TotalFinaElf Luxembourg, reçu par le prédit notaire Tom Metzler, le 2 janvier 2001, en cours de publication au Mémorial C.

—
Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 3 septembre 2001

Attribution de titres et pouvoirs

1. Directeur Général

Le conseil d'administration décide de retirer le titre de Directeur Général, attribué à Monsieur C. Baer et de retirer, à partir du 1^{er} septembre 2001, les pouvoirs lui attribués par décision du conseil d'administration du 21 mars 2000.

Le conseil d'administration décide d'attribuer le titre de Directeur Général à Monsieur François-Xavier Dumont de Chassart, demeurant à L-1952 Luxembourg, rue Nina et Julien Lefèvre 14.

Dans les limites de l'article 17 des statuts qui requièrent la signature conjointe de deux mandataires pour les engagements dans le cadre de la gestion journalière, Monsieur Xavier Dumont de Chassart, directeur général est chargé, conformément à l'art. 11 des statuts, à partir du 1^{er} septembre 2001, de la gestion journalière et de la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, conformément avec

- un administrateur,
- le directeur,
- un autre mandataire désigné par le conseil d'administration.

2. Mandataire.

Le conseil décide, en application de l'article 11 et 17 des statuts, la personne suivante en tant que mandataire:

- Michel Van Eycken, demeurant à 25, rue Gergel, à 1970 Wezembeek-Oppem, Belgique.

Pour extrait conforme

J.-L. Layon / G. Lafage

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2001, vol. 558, fol. 23, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61351/222/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

AustralASIA STORAGE EQUITIES S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 65.025.

Following the annual general meeting held on 20 June, 2001, the board of directors is comprised as follows:

Board of directors:

- Thomas G. Wattles;
- Jonathan Duck;
- A. Richard Moore Jr;
- Mark Duke.

The Company is bound by the sole signature of any director.

On behalf of

AustralASIA STORAGE EQUITIES S.A.

Signature

By: Director

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 32, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61414/250/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

TRAFIM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 38.365.

Extrait des résolutions du conseil d'administration du 17 août 2001

«... En vertu de cette autorisation, les membres du conseil d'administration décident de prendre les résolutions suivantes:

1. Il est décidé de supprimer la valeur nominale des actions.

2. Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 modifiant la loi du 10 août 1915, il est décidé de convertir, avec effet au 1^{er} janvier 2002, le capital social, actuellement exprimé en francs belges (BEF), en euros (EUR), de sorte qu'il s'établisse à EUR 247.893,52 (deux cent quarante-sept mille huit cent quatre-vingt-treize euros et cinquante-deux cents).

3. Il est décidé d'augmenter le capital social souscrit par incorporation de bénéfices reportés de EUR 2.106,48 (deux mille cent six euros et quarante-huit cents) de sorte qu'il s'établisse à EUR 250.000,00 (deux cent cinquante mille euros) sans émission d'actions nouvelles.

4. Il est décidé d'adapter la valeur nominale des actions et de la fixer à EUR 25,00 (vingt-cinq euros) par action. Ainsi, le capital social sera dorénavant représenté par 10.000 (dix mille) actions d'une valeur nominale de EUR 25,00 (vingt-cinq euros) chacune.

5. Il est décidé de modifier le 1^{er} alinéa de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. 1^{er} alinéa.** Le capital souscrit est fixé à EUR 250.000,00 (deux cent cinquante mille euros), représenté par 10.000 (dix mille) actions d'une valeur nominale de EUR 25,00 (vingt-cinq euros) chacune.»

6. Il est décidé de donner mandat à chaque administrateur, agissant individuellement, afin de procéder aux écritures comptables qui s'imposent, de procéder aux inscriptions dans les registres sociaux et d'établir des statuts coordonnés suite aux résolutions de la présente...»

Luxembourg, le 17 août 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2001, vol. 557, fol. 30, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(61352/200/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

TRAFIM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 38.365.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

F. Baden.

(61353/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

CATAMA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 46.905.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 27, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 juin 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, Président

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant à Strassen

- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- H.R.T. REVISION, S.à r.l., Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Signature.

(61443/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

TRANSVENTURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, rote de Longwy.
R. C. Luxembourg B 49.519.

—
Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2001, vol. 558, fol. 21, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

STRATEGO INT'L, S.à r.l.

Domiciliataire

Signature

(61355/792/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

TRANSVENTURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, rote de Longwy.
R. C. Luxembourg B 49.519.

—
Le bilan au 30 juin 1998, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2001, vol. 558, fol. 21, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

STRATEGO INT'L, S.à r.l.

Domiciliataire

Signature

(61356/792/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

VICTORIA 68 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 64.631.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 31, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

VICTORIA 68 S.A.

Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

(61365/024/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

VICTORIA 68 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 64.631.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 31, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

VICTORIA 68 S.A.

Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

(61366/024/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

**WORLD BUSINESS TREUHAND S.A., Aktiengesellschaft,
(anc. SAFETY PAY TREUHAND LUXEMBOURG S.A.).**

Gesellschaftssitz L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.
H. R. Luxembourg B 82.190.

Im Jahre zweitausendeins, den neunzehnten September.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Bettingen, mit dem Amtwohnsitze zu Niederanven.

Versammelten sich zu einer ausserordentliche Generalversammlung die Gesellschafter, beziehungsweise deren Vertreter, der Aktiengesellschaft SAFETY PAY TREUHAND LUXEMBOURG S.A. mit Sitz in L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents, eingetragen im Handelsregister beim Bezirksgericht Luxembourg unter Sektion B und der Nummer 82.190 gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar, am 10. Mai 2001, noch nicht veröffentlicht im Mémorial C.

Die Versammlung wird eröffnet unter dem Vorsitz von Fräulein Chantal Fondeur, Privatbeamtin, wohnhaft in Luxembourg.

Der Vorsitzende beruft zum Schriftführer Frau Natacha Steuermann, Privatbeamtin, wohnhaft in Roeser.

Die Versammlung wählt einstimmig zum Stimmzähler Herr Jeannot Mousel, Privatbeamter, wohnhaft zu Belvaux.

Die Vorsitzende stellt unter der Zustimmung der Versammlung fest:

1. Die Aktionäre sowie deren etwaigen bevollmächtigen Vertreter sind unter der Stückzahl der vertretenen Aktien auf einer Anwesenheitsliste eingetragen.

2. Aus dieser Anwesenheitsliste geht hervor, dass das gesamte Aktienkapital in gegenwärtiger Versammlung vertreten ist, und dass somit die Versammlung befugt ist, über nachstehende Tagesordnung, welche den Aktionären bekannt ist, zu beschliessen.

Die Anwesenheitsliste, von den Mitgliedern des Versammlungsvorstandes und dem instrumentierenden Notar ne varietur unterzeichnet, bleibt ebenso wie die von den Parteien und dem instrumentierenden Notar ne varietur unterzeichneten etwaigen Vollmachten der vertretenen Aktieninhaber, gegenwärtiger Protokolle, mit welchem sie einregistriert werden, als Anlage beigegeben.

3. Die Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

Tagesordnung:

Umänderung der Firmenbezeichnung von SAFETY PAY TREUHAND LUXEMBOURG S.A. in WORLD BUSINESS TREUHAND S.A. und dementsprechend Abänderung von Artikel 1 der Satzung.

Erster und einziger Beschluss

Die Versammlung beschliesst die Firmenbezeichnung von SAFETY PAY TREUHAND LUXEMBOURG S.A. in WORLD BUSINESS TREUHAND S.A. umzuändern.

Die Versammlung beschliesst demgemäss Artikel 1 der Satzung abzuändern, wie folgt:

«**Art. 1.** Zwischen den Vertragsparteien und allen Personen, welche später Aktionäre der Gesellschaft werden, wird eine anonyme Aktiengesellschaft unter der Bezeichnung WORLD BUSINESS TREUHAND S.A. gegründet.»

Dieser Beschluss wurde einzeln und einstimmig gefasst.

Da somit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung durch die Vorsitzende geschlossen.

Die Kosten welche der Gesellschaft wegen der gegenwärtigen Urkunde obliegen, werden auf dreissigtausend Franken (30.000,- LUF) abgeschätzt.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Senningerberg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: C. Fondeur, N. Steuermann, J. Mousel, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2001, vol. 131S, fol. 77, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Kopie, ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, den 28. September 2001.

P. Bettingen.

(61371/202/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

**WORLD BUSINESS TREUHAND S.A., Société Anonyme,
(anc. SAFETY PAY TREUHAND LUXEMBOURG S.A.).**

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.
R. C. Luxembourg B 82.190.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 28 septembre 2001.

(61372/202/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

TW INTERIEUR S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2668 Luxembourg, 2-6, rue Julien Vesque.
R. C. Luxembourg B 75.333.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 août 2001

Les actionnaires réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 31 août 2001 au siège social, ont décidé, à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

- sont reconduits aux postes d'administrateurs pour une période de trois années, c'est-à-dire jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2003:
 - * Monsieur Jean-Claude Wauters, Employé privé, demeurant à Grevenmacher
 - * Monsieur Jakob Tautges, Ingénieur diplômé, demeurant à Rodange
 - * Madame Marie-Line Lefèvre, Assistante Sociale, demeurant à Rodange
 - * Madame Edmée Bastian, Employée privée, demeurant à Grevenmacher
- les administrateurs déclarent accepter leur nouveau mandat.
- Monsieur Jean-Claude Wauters est reconduit à son poste de Président du Conseil d'Administration.
- Monsieur Jakob Tautges est reconduit à son poste d'Administrateur-Délégué.
- est reconduit au poste de commissaire aux comptes pour une durée de trois années, c'est-à-dire jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2003:
 - * LUX-AUDIT S.A., avec siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie
- le commissaire aux comptes déclare accepter son nouveau mandat.

Luxembourg, le 31 août 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2001, vol. 557, fol. 66, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61357/503/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

UNIVERSAL MOBILCOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 77.918.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 26 septembre 2001, vol. 558, fol. 19, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

(61360/761/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

ABC IMPORT-EXPORT CORP., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 24, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 24.112.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2001, vol. 558, fol. 2, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

BEFAC FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG), S.à r.l.

(61389/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

ABC IMPORT-EXPORT CORP., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 24, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 24.112.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés du 4 septembre 2001

Les associés approuvent les comptes de la société arrêtés au 31 décembre 2000.

Les associés approuvent le rapport de gestion pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2000.

Les associés votent la décharge du gérant pour la période écoulée jusqu'au 31 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2001, vol. 558, fol. 2, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61390/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

UPBT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 25, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 38.103.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Clervaux, le 18 septembre 2001, vol. 210, fol. 6, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

FIDUNOR, S.à r.l.

Signature

(61361/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

VELVETA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 63.883.

Les bilans aux 31 décembre 1999 et 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 26 septembre 2001, vol. 558, fol. 20, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2001.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(61363/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

AFRICAN INVESTMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1835 Luxembourg, 21, rue des Jardiniers.
R. C. Luxembourg B 52.425.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, vol. 558, fol. 25, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AFRICAN INVESTMENT COMPANY

Signature

Administrateur

(61395/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

AFRICAN INVESTMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1835 Luxembourg, 21, rue des Jardiniers.
R. C. Luxembourg B 52.425.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, vol. 558, fol. 25, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AFRICAN INVESTMENT COMPANY

Signature

Administrateur

(61396/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

AFRICAN INVESTMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1835 Luxembourg, 21, rue des Jardiniers.
R. C. Luxembourg B 52.425.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, vol. 558, fol. 25, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AFRICAN INVESTMENT COMPANY

Signature

Administrateur

(61397/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

WESTINGHOLD S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 27.119.

Statuts coordonnés au 18 juillet 2001, enregistrés à Luxembourg, le 27 septembre 2001, vol. 558, fol. 24, case 1, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2001.

Signature.

(61368/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

ADVANCED COMMUNICATION SYSTEMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 56.633.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2001.

Signature.

(61393/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

WINTERTHUR-EUROPE VIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 45.918.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue à Bruxelles le 18 juin 2001

Points 5 et 6 de l'ordre du jour: Modification des statuts résultant du passage à l'euro et conversion du capital social en euro

L'Assemblée prend d'abord acte que l'ensemble de la gestion de WINTERTHUR-EUROPE VIE basculera en euro avec effet au 31 octobre 2001.

Puis l'Assemblée ratifie les modifications statutaires suivantes:

Chapitre II. Fonds social**Art. 5. Capital social.**

- Ligne 1: le capital social de la société est fixé à EUR 8.680.280 (précédemment 350 Mio de LUF)
- Ligne 5: (le capital autorisé en sus) ... est fixé à EUR 4.960.200,- (précédemment 200 Mio de LUF)
- Ligne 10: (le conseil est autorisé à augmenter) ... à concurrence de EUR 4.960.200,- (précédemment 200 Mio de LUF)

L'Assemblée prend acte que:

- a) La valeur théorique d'une action de LUF 11.290,- représentant 1 action de EUR 279.871,-
- b) La Direction ne souhaitant pas exprimer la valeur théorique d'1 action en valeur fractionnée
- c) La loi ne prévoyant pas que la conversion du capital puisse induire une diminution de ce dernier
- d) La loi prévoyant que la conversion du capital peut induire une augmentation de ce dernier

La Direction a dès lors proposé de porter la valeur théorique d'1 nouvelle action euro à EUR 280,-, soit: un capital de EUR 8.680.280,- composé de 31.001 (nombre inchangé) d'actions d'une valeur théorique de EUR 280,- chacune

En conséquence de quoi:

- le résultat de la conversion en euro du capital social induit une augmentation de la valeur de ce dernier de 4.006,63 EUR ou 161.627,- LUF égale à 0,0462% du montant souscrit avant l'augmentation.

Par ailleurs,

Le même raisonnement étant appliqué au capital autorisé supplémentaire,

- le résultat de sa conversion en euro induit une augmentation de la valeur de ce dernier de 2.329,50 EUR ou 93.972,00 LUF égale à 0,0467% du montant inscrit avant l'augmentation.

Le capital autorisé supplémentaire correspond dès lors à 17.715 actions d'une valeur théorique de EUR 280,- chacune

L'Assemblée donne son accord unanime à ces modifications et charge la Direction de les porter à la connaissance du notaire Frank Baden à Luxembourg, afin qu'il se charge de les enregistrer et de les transmettre au registre de commerce et des sociétés aux fins de la publication au Mémorial.

L'atteste par sa signature ci-dessous, en date du 18 juin 2001:

C. Desseille

Président

Administrateur-Délégué

PS: En date du 25 juin 2001, au nom de la Direction Générale du Groupe, Monsieur Chris Schnor, Membre exécutif du Conseil d'Administration de la Division WINTERTHUR Life & Pension, a confirmé les dispositions ci-dessus mentionnées.

L'atteste:

P.-S. Weiss

Secrétaire du Conseil de WEV

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2001, vol. 555, fol. 68, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61369/200/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

WINTERTHUR-EUROPE VIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 45.918.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

F. Baden.

(61370/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

ALVIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 48.499.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 30, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2001.

(61400/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

ALVIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 48.499.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire du 26 avril 2001, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte de la cooptation de Monsieur Davide Murari en qualité d'Administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Reno Tonelli, Administrateur démissionnaire, cooptation décidée par le Conseil d'Administration en date du 7 juillet 2000. L'Assemblée nomme définitivement Monsieur Davide Murari en qualité d'Administrateur de la société. Le mandat ainsi conféré, à l'instar du mandat des deux autres Administrateurs, expirer à l'Assemblée Générale de ce jour.

Cinquième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des administrateurs et du Commissaire aux Comptes sont venus à échéance en date de ce jour.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme de 1 (un) an, les administrateurs suivants:

- Monsieur Aldo Arizzi, industriel, demeurant 1, Via Sotto Orti à Albino (Italie).
- Monsieur Sergio Vandi, employé privé, demeurant professionnellement à L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté.
- Monsieur Davide Murari, employé privé, demeurant professionnellement à L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté.

Les mandats des administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

L'Assemblée décide de nommer, pour un terme de 1 (un) an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg en qualité de Commissaire aux Comptes.

Le mandat du Commissaire aux Comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 28 septembre 2001.

ALVIT S.A.

S. Vandi / D. Murari

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 30, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61401/043/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

ADE S.A., AIDE AU DEVELOPPEMENT AUX ENTREPRISES, Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 50.026.

La société à responsabilité limitée AIDE AU DEVELOPPEMENT AUX ENTREPRISES S.A., en abrégé ADE, S.A., établie et ayant son siège social à Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse, a conclu en date du 12 juillet 2000 une convention de domiciliation avec le cabinet d'avocats MOLITOR, FELTGEN & HARPES, établi à Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse.

La convention est conclue pour une durée indéterminée et elle peut être résiliée à tout moment par chacune des parties moyennant préavis d'un (1) mois.

Pour extrait conforme
MOLITOR, FELTGEN & HARPES

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 31, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61398/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

AKELER HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 64.047.

Following the annual general meeting held on 30 May, 2001, the board of directors is comprised as follows:

Board of Directors:

- Thomas G. Wattles
- Jean-François Van Hecke
- A. Richard Moore Jr.
- Trevor Hugh Silver.

The Company is bound by the sole signature of any director.

On behalf of AKELER HOLDINGS S.A.

Signature

Director

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 32, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61399/250/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

A.S.L. S.A., ANTWERP STUDENT LODGING, Société Anonyme.

Siège social: L-8017 Strassen, 14, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 63.857.

L'an deux mille un, le vingt et un septembre.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ANTWERP STUDENT LODGING S.A. en abrégé A.S.L. S.A., avec siège social à L-1150 Luxembourg, 72, route d'Arlon, constituée suivant acte notarié du 6 avril 1998, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C, numéro 461 du 25 juin 1998, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, sous la section B et le numéro 63.857.

L'assemblée est présidée par Monsieur Lucien Voet, expert-comptable, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Madame Hilde Vanlerberghe, employée privée, demeurant à NL-Axel.

L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Thomas De Boe, avocat, demeurant à B-Hove.

Le bureau ayant été constitué, le Président expose et l'assemblée constate:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il résulte de la liste de présence que toutes les actions émises sont présentes ou représentées, de sorte que la présente assemblée a pu se tenir sans avis de convocation préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Transfert du siège social au 14, rue de la Chapelle, à L-8017 Strassen, et modification subséquente de l'article premier des statuts.

Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

L'assemblée générale décide de transférer le siège social au 14, rue de la Chapelle, à L-8017 Strassen, et de modifier la première phrase du deuxième alinéa de l'article premier des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1. Deuxième alinéa, première phrase.** Le siège social est établi à Strassen.»

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: L. Voet, H. Vanlerberghe, T. De Boe, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2001, vol. 131S, fol. 85, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

E. Schlessler.

(61403/227/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

A.S.L. S.A., ANTWERP STUDENT LODGING, Société Anonyme.

Siège social: L-8017 Strassen, 14, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 63.857.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

E. Schlessler.

(61404/227/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

ANN RENT A CAR INTERNATIONAL/LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 71.173.

La convention de domiciliation de la société ANN RENT A CAR INTERNATIONAL/LUXEMBOURG S.A., R.C. n° B 71.173, auprès de la Fiduciaire FIDUFISC S.A., L-1661 Luxembourg, R.C. n° B 73.560 est dénoncée avec effet immédiat.

Luxembourg, le 28 septembre 2001.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

C. Wetzel

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 32, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61402/999/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

ARGOS SODITIC PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 50.717.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 27, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 17 septembre 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- Monsieur Edoardo Bugnone, directeur de société, demeurant à P-2750 Caiscais;
- Monsieur Louis Godron, directeur de société, demeurant à F-78380 Bougival;
- Monsieur Gilles Mougenot, directeur de société, demeurant à F-75116 Paris;
- Monsieur Raymond Totah, directeur de société, demeurant à I-20129 Milan;
- Monsieur Matteo Carlotti, directeur de société, demeurant à Milan;
- Monsieur Francisco Santana Ramos, directeur de société, demeurant à Lisbonne;
- Monsieur Guy Semmens, directeur de société, demeurant à Genève;

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- AUDIEX S.A., 57 avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Signature.

(61406/534/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

ARLINGTON S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 7.232.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 31, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Signature.

(61410/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

ARLINGTON S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 7.232.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 31, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Signature.

(61409/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

ARLINGTON S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 7.232.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 31, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Signature.

(61408/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

ARIMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 55.842.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2001.

Pour la société

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO S.A.

Signature

(61407/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

ARPEGE, Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 56.793.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 28 septembre 2001.

Signature.

(61411/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

INSURANCE & REINSURANCE CONSULTANT AGENCY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 461, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 59.615.

Le bilan clos au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2001, vol. 558, fol. 16, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(61520/581/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

ARROW ELECTRONICS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 20.000,-.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 57.860.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 27, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Signature.

(61412/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

AUDILOG BENELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2740 Luxembourg, 3, rue Nicolas Welter.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 1^{er} octobre 2001

Le conseil décide à l'unanimité de transférer le siège social du 38, boulevard Napoléon 1^{er}, L-2210 Luxembourg au 3, rue Nicolas Welter à L-2740 Luxembourg

Pour extrait conforme

Pour la société

M. Urbany

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 27, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61413/565/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

B.C. HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 64.560.

Following the annual general meeting held on 27 June, 2001, the board of directors and officers are comprised as follows:

Board of directors:

- Thomas G. Wattles;
- A. Richard Moore Jr;
- Mark Duke;
- Jean-François van Hecke.

Vice-president:

- Laura Hamilton.

The Company is bound by the sole signature of any director or by the sole signature of a vice-president.

On behalf of

B.C. HOLDINGS S.A.

Signature

By: Director

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 32, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61417/250/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

DURO-PLATRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3378 Livange, rue de Bettembourg.

EXTRAIT

Monsieur Joachim Hoen, ingénieur dipl., demeurant à D-66663 Merzig, Pastor-Deutsch-Str. 1C, a démissionné en date du 26 février 2001 de son poste de gérant technique.

Pour extrait conforme

Un mandataire

Enregistré à Grevenmacher, le 27 août 2001, vol. 168, fol. 65, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(61472/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

BLUEFIRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 60.660.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 32, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2001.

BLUEFIRE S.A.

Signatures

Administrateurs

(61425/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

BLUEFIRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 60.660.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 32, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2001.

BLUEFIRE S.A.

Signatures

Administrateurs

(61426/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

BLUEFIRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 60.660.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 3 septembre 2001

- La valeur nominale des actions est supprimée;
- La devise du capital social est converti en euro de sorte que le capital social s'élèvera désormais à EUR 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents) représenté par 1.250 (mille deux cent cinquante) actions sans désignation de valeur nominale;
- La devise du capital autorisé est convertie en euro de sorte que le capital autorisé s'élèvera désormais à EUR 1.239.467,62 (un million deux cent trente-neuf mille quatre cent soixante-sept euros et soixante-deux cents);
- Deux administrateurs sont autorisés à mettre en conformité les statuts avec les décisions prises ci-dessus, de leur confier la rédaction des statuts coordonnés et de procéder à leur publication.

Fait à Luxembourg, le 3 septembre 2001

Certifié sincère et conforme

BLUEFIRE S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 32, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61424/795/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

BLUEFIRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 60.660.

—
Les statuts coordonnés du 3 septembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 32, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2001.

BLUEFIRE S.A.

Signatures

Administrateurs

(61427/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

BEFAC FIDUCIAIRE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 45.066.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2001, vol. 557, fol. 93, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BEFAC FIDUCIAIRE LUXEMBOURG, S.à r.l.

(61418/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

BEFAC FIDUCIAIRE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 45.066.

—
Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 26 juin 2001 tenue au siège de la société

Le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2000 ont été approuvés.

Le rapport de Gestion est approuvé.

Décharge a été donnée aux Gérants pour l'exécution de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2000.

Les résultats de l'exercice ont été affectés aux résultats reportés.

Aux fins de publication.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2001, vol. 557, fol. 93, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61419/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

BGP COURTAGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 67.175.

—
Extrait des décisions prises par voie de résolution circulaire par le Conseil d'Administration

En date du 19 septembre 2001, le Conseil d'Administration a décidé:

de remplacer M. Logier Thierry, administrateur démissionnaire, par M. Dillien Roland et ce à partir du 1^{er} octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2001.

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2001, vol. 558, fol. 22, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61420/005/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

CAR CUSTOMER SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Senningerberg.
R. C. Luxembourg B 65.511.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Diekirch, le 12 septembre, vol. 268, fol. 93, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Signature.

(61439/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

CAR CUSTOMER SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Senningerberg.
R. C. Luxembourg B 65.511.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Diekirch, le 12 septembre, vol. 268, fol. 93, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Signature.

(61438/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

BIJOUTERIE DANIEL MARTINS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4081 Esch-sur-Alzette, 32, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 65.106.

EXTRAIT

Il résulte d'une convention de cession de parts sociales sous seing privé du 28 août 2001, que Madame Maria Martins Da Conceição, demeurant à L-1881 Luxembourg, 40, boulevard Kaltreis, a cédé 50 parts sociales sur les 50 qu'elle détenait dans la société BIJOUTERIE DANIEL MARTINS, S.à r.l. à Monsieur Joaquim Da Silva Martins, demeurant L-1881 Luxembourg, 40, boulevard Kaltreis.

Par conséquent à dater du 28 août 2001, la répartition du capital social de la BIJOUTERIE DANIEL MARTINS, S.à r.l., est comme suit;

Monsieur Joaquim Da Silva Martins, prénommé	100 parts sociales
Total	100 parts sociales

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Remich, le 24 septembre 2001, vol. 176, fol. 96, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur: Signature

(61421/820/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

BIJOUTERIE DANIEL MARTINS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4081 Esch-sur-Alzette, 32, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 65.106.

Assemblée générale extraordinaire du 28 août 2001

En date du 28 août 2001, Monsieur Joaquim Da Silva Martins, horloger, demeurant à Luxembourg, associé unique de la société a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Madame Maria Martins Da Conceição est révoquée en sa qualité de gérante administrative de la société.

Monsieur Daniel Da Silva Martins est révoqué en sa qualité de gérant technique de la société.

Décharge leur est accordée pour la durée de leur mandat.

Deuxième résolution

Est nommé gérant unique, en remplacement des gérants cédants, Monsieur Joaquim Da Silva Martins, horloger, demeurant à L-1881 Luxembourg, 40, boulevard Kaltreis.

La société est engagée par sa seule signature.

Esch-sur-Alzette, le 28 août 2001

Joaquim Da Silva Martins

Enregistré à Remich, le 24 septembre 2001, vol. 176, fol. 96, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur: Signature

(61422/820/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

BNP INVEST, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 71.795.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 31 août 2001 n'a pu délibéré valablement faute de présence d'actionnaire.

Cette Assemblée Générale est reportée avec le même ordre du jour à une date ultérieure qui sera arrêtée par le Conseil d'Administration.

Pour extrait conforme

Pour BNP INVEST

Signature

BNP PARIBAS FUND ADMINISTRATION S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001, vol. 558, fol. 37, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61431/009/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

BIOCOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 79.382.

Assemblée Générale Extraordinaire du 6 septembre 2001

Les actionnaires de la société à responsabilité limitée BIOCOR, S.à r.l. se sont réunis en assemblée générale en date de ce jour.

Compte tenu de la représentation de l'intégralité du capital social suivant liste de présence annexée, il a été fait abstraction des convocations d'usage.

L'assemblée a désigné son bureau:

Président: Ch. Sayada

Secrétaire: A. Kronshagen

Scrutateur: F. Cautaerts

L'ordre du jour est fixé comme suit: transfert du siège social de

L-2128 Luxembourg,

22, rue Marie-Adélaïde

à

L-2550 Luxembourg

Résidence «Les Dahlias»

52-54, avenue du Dix Septembre

Résolutions

1. Les actionnaires ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social à l'adresse suivante:

L-2550 Luxembourg

Résidence «Les Dahlias»

52-54, avenue du Dix Septembre

Le transfert sera effectif à compter du 6 septembre 2001.

2. Les actionnaires ont décidé à l'unanimité de mandater Maître Arsène Kronshagen pour remplir toutes les formalités nécessaires auprès de l'Enregistrement et du registre de commerce de Luxembourg.

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Signature / Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 28, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61423/289/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

COMPAGNIE FINANCIERE EUROPEENNE DE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 51.036.

Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2001, vol. 557, fol. 93, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(61459/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

COMPAGNIE FINANCIERE EUROPEENNE DE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 51.036.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 avril 2001

Le bilan et le compte de pertes et profits arrêtés au 30 juin 1999 et au 30 juin 2000 ont été approuvés.

Les rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes relatifs aux exercices concernés ont été approuvés.

Les pertes des exercices arrêtés au 30 juin 1999 et au 30 juin 2000 ont été affectées aux résultats reportés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat jusqu'au 30 juin 2000.

Le Conseil d'Administration a été réélu pour un mandat de 6 ans.

En vertu de l'article 100 de la loi de 1915 sur les sociétés commerciales, la continuation de l'activité de la société a été votée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Aux fins de publication.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2001, vol. 557, fol. 93, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61460/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

BOUCHERIE DE REMICH S.A., Société Anonyme.

Siège social: Remich.
R. C. Luxembourg B 10.153.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001, vol. 558, fol. 37, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2001. Signature.
(61432/539/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

CAFLORA 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: Pétange.
R. C. Luxembourg B 35.333.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001, vol. 558, fol. 37, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2001. Signature
(61433/539/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

CAGEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bertrange.
R. C. Luxembourg B 25.177.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001, vol. 558, fol. 37, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2001. Signature
(61434/539/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

CARESTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Bertrange.
R. C. Luxembourg B 12.086.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001, vol. 558, fol. 37, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2001. Signature.
(61441/539/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

CARDAZZO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 68.930.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu au siège social le 14 août 2001

Première résolution

Le Conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Daniel Zanette de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter cette démission. Le Conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Deuxième résolution

Le Conseil nomme nouvel administrateur, avec effet à partir du 14 août 2001, Mme Isabelle Dumont, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CARDAZZO HOLDING S.A.

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2001, vol. 558, fol. 23, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61440/024/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

CARSON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 54.037.

Cession d'actions

Entre les soussignés

Monsieur Wang Zhi Feng, demeurant à Mamer ci-après désignés «le cédant» d'une part
et

Monsieur Shi Ajian, demeurant à Luxembourg ci-après désignés «le cessionnaire» d'autre part
il est exposé ce qui suit:

1. La société anonyme CARSON INTERNATIONAL S.A. («la société») a été constituée en date du 8 février 1996 pardevant M^e Jacqueline Hansen-Peffer, notaire de résidence à Capellen. La société est enregistrée au Registre de commerce à Luxembourg sous le numéro B 54.037.

2. Le capital de la société est de LUF 3.000.000,- divisé en 100 actions de LUF 30.000,- chacune. La propriété des actions se répartit comme suit:

Monsieur Wang Zhi Feng	45 actions
Monsieur Zhu Zhangjin.	45 actions
Monsieur Shi Ajian	10 actions
Total:	100 actions

ceci étant exposé il a été convenu ce qui suit:

Art. 1^{er}. Cession

Le cédant cède au cessionnaire, qui accepte, 45 actions (quarante-cinq) de la société CARSON INTERNATIONAL S.A., prédésignée, pour un prix de LUF 1.350.000,- (un million trois cent cinquante mille).

Art. 2. Paiement, entrée en jouissance

Le prix est payé à la signature des présentes, ce dont quittance. Les certificats d'actions au porteur ont été remis en ce jour aux cessionnaires.

Art. 3. Droit applicable, compétence judiciaire

Le présent contrat est soumis au droit luxembourgeois. Les tribunaux de Luxembourg-Ville sont seuls compétents pour trancher tout litige auquel il pourrait donner lieu.

Fait en deux exemplaires à Luxembourg, le 6 janvier 1998.

Signature / Siganture

Le cédant / Le cessionnaire

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2001, vol. 558, fol. 26, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61442/999/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

C.D. INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 77.197.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
tenue de manière extraordinaire le 26 septembre 2001

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'Assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2001:

Conseil d'Administration

MM. Maurizio Terenzi, dirigeant d'entreprises, demeurant à Rome (Italie), président;
Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Gerd Fricke, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

DELOITTE & TOUCHE S.A., 3 route d'Arlon L-8009 Strassen

Pour extrait conforme

C.D. INVESTMENTS S.A., Société Anonyme

Signature / Signature

Un Administrateur / Un Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 31, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61444/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

**(CRVC) CENTRE LUXEMBOURGEOIS DE RECHERCHE POUR LE VERRE ET LA CERAMIQUE S.A.,
Société Anonyme.**

Registered office: L-4940 Bascharage.
R. C. Luxembourg B 25.454.

In the year two thousand and one, on the twenty-fourth day of September,
Before us Emile Schlessler, notary residing in Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of CENTRE LUXEMBOURGEOIS DE RECHERCHES POUR LE VERRE ET LA CERAMIQUE S.A.(CRVC), a joint stock company under Luxembourg law, established in L-4940 Bascharage (Grand Duchy of Luxembourg), incorporated by deed of the undersigned notary, then residing in Echternach, on January 13, 1987, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 104 on April 18, 1987, modified by deed of the undersigned notary on August 19, 1987, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 363 on December 14, 1987, modified by deed of the undersigned notary on January 27, 1989, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 165 on June 13, 1989, modified by deed of the undersigned notary on June 15, 1993, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 414 on September 10, 1993, registered at the Trade and Companies Register in Luxembourg City under section B and number 25.454.

The meeting was opened with Mr Vincent Pringiers, European Counsel, residing in Leudelange, in the chair, who appointed as secretary Mrs Linda Muhlen, employée privée, residing in Strassen.

The meeting elected as scrutineer Mr Marcel Wagner, employé privé, residing in Strassen.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state:

I.- That the agenda of the meeting is the following:

Resolve upon the change of the accounting year to the calendar year.

II.- That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders present, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Shall also remain attached to this deed, the proxies of the represented shareholders after having been signed *ne varietur* by the appearing persons.

III.- That the whole corporate capital being present or represented at this meeting and all the shareholders present or represented declaring that they had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV.- That this meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolution:

Resolution

The general meeting decides to change the accounting year to the calendar year and to amend accordingly paragraphs 1 and 2 of article 25 of the articles of incorporation, which shall from now on have the following wording:

«**Art. 25** (first and second paragraphs).

The accounting year of the company begins on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.

Every year, on the thirty-first of December, the books, ledgers and accounts of the company are closed and the management will draw up an inventory indicating all the assets and liabilities of the company, with in annex a summary of all its obligations, as well as of the debts of the managers, directors and statutory auditors towards the company».

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who speaks and understands english, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts the English version shall prevail.

The document having been read to the persons appearing all known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the board signed together with the notary the present deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le vingt-quatre septembre,

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CENTRE LUXEMBOURGEOIS DE RECHERCHES POUR LE VERRE ET LA CERAMIQUE S.A. (CRVC), avec siège social à L-4940 Bascharage, (Grand-Duché de Luxembourg), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, alors de résidence à Echternach, en date du 13 janvier 1987, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 104 du 18 avril 1987, modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 19 août 1987 publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 363 du 14 décembre 1987 modifié suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 27 janvier 1989, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 165 du 13 juin 1989, modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 15 juin 1993, publié au Mémorial Recueil Spécial des Sociétés et Associations C, numéro 414 du 10 septembre 1993, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, sous la section B et le numéro 25.454.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Vincent Pringiers, European Counsel, demeurant à Leudelage, qui désigne comme secrétaire Madame Linda Muhlen, employée privée, demeurant à Strassen.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Marcel Wagner, employé privé, demeurant à Strassen.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

Décision à prendre concernant l'année sociale, pour avoir l'année calendrier comme année comptable.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ensuite, l'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité, la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée générale décide de changer l'année sociale pour avoir l'année calendrier comme année comptable et de modifier en conséquence les premier et deuxième alinéas de l'article vingt-cinq des statuts, qui auront dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 25** (premier et deuxième alinéas).

L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Chaque année, le trente et un décembre, les livres, registres et comptes de la société sont arrêtés et l'administration dresse un inventaire contenant l'indication de toutes les valeurs actives et de tout le passif de la société, avec une annexe contenant, en résumé, tous ses engagements, ainsi que les dettes des directeurs, administrateurs et commissaires envers la société.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate par les présentes qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version en langue française; sur demande desdits comparants et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire la présente minute.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial.

Signé: V. Pringiers, L. Muhlen, M. Wagner, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2001, vol. 131S, fol. 84, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Luxembourg, le 1^{er} 2001.

E. Schlessler.

(61445/227/105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

(CRVC) CENTRE LUXEMBOURGEOIS DE RECHERCHE POUR LE VERRE ET LA CERAMIQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4940 Bascharage.

R. C. Luxembourg B 25.454.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

E. Schlessler.

(61446/227/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

CP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7784 Bissen, 34, rue des Moulins.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Mersch, le 14 septembre 2001, vol. 127, fol. 46, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(61465/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

CHRISARO, S.à r.l, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 36, rue de la Libération.

L'an deux mille un, le 11 septembre.

Par-devant Maître Norbert Muller, notaire de résidence de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1.- Monsieur Romain Kribs, employé privé, demeurant à L-4130 Esch-sur-Alzette, 56, avenue de la Gare.

2.- Madame Marie Christine Homor, commerçante, demeurant à L-4141 Esch-sur-Alzette, 87, rue Victor Hugo.

Lesquels comparants déclarent être associés et propriétaires, Monsieur Romain Kribs, prédit, de deux cent cinquante-cinq parts sociales (255) et Madame Marie Christine Homor, prédite, de deux cent quarante-cinq parts sociales (245) de la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dénommée CHRISARO, S.à r.l., avec siège social à L-4210 Esch-sur-Alzette, 36, rue de la Libération,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 15 octobre 1996, numéro 1629 de son répertoire,

publiée au Mémorial C, page 62 de 1997.

Monsieur Romain Kribs, prédit, déclare céder et transporter sous les garanties de droit à:

Madame Marie Christine Homor, prédite, ici présente, ce acceptant, les deux cent cinquante-cinq parts sociales (255), sur les deux cent cinquante-cinq parts sociales (255), lui appartenant dans la prédite société.

Ces parts sociales ne sont représentées par aucun titre et leur propriété résulte exclusivement des statuts.

Le cessionnaire, prénommé, est propriétaire à compter d'aujourd'hui des parts cédées et il aura droit aux revenus et bénéfices dont elles sont productives à partir de cette date.

Il est subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées.

Il n'a été délivré au cessionnaire, prénommé, aucun titre ni certificat des parts cédées.

Observation:

Il est observé que la présente cession de parts est faite du consentement de la majorité des associés et entre associés.

Pour les besoins de l'enregistrement les parties déclarent que le capital social a été fixé à la somme de cinq cent mille francs (500.000,-), ce qui fait douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit Euros (12.394,68 EUR), aux termes de l'acte de constitution ci-avant cité.

Par suite de la prédite cession, la répartition des parts sociales s'établit comme suit:

1.- Madame Christine Homor, prédite, cinq cents parts sociales	500 parts
Total: cinq cents parts sociales	500 parts

Assemblée générale extraordinaire

L'associé comparant représentant l'intégralité du capital social, se considérant dûment convoqué, s'est réuni en assemblée générale extraordinaire et a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Ordre du jour:

Démission de l'ancien gérant technique.

Résolution unique

Démission de l'ancien gérant technique.

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Romain Kribs, prédit, de sa fonction de gérant technique de la prédite société à partir de ce jour et lui donne quitus de sa gestion jusqu'à ce jour.

L'assemblée décide de nommer comme nouveau gérant de la prédite société à compter de ce jour, savoir:

Madame Christine Homor, prédite.

La société est valablement engagée en toutes circonstances, par la seule signature du gérant.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Evaluation des Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge en raison de la présente assemblée générale s'élève approximativement à la somme de trente mille francs (30.000,-)

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la présente assemblée a été clôturée.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus de Nous, notaire, par leurs nom, prénom, état et demeure, tous ont signé le présent acte.

Signé: R. Kribs, C. Homor, N. Muller.

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2001, vol. 872, fol. 20, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 26 septembre 2001.

N. Muller.

(61447/224/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

CHRISARO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 36, rue de la Libération.

—
E X T R A I T

Suivant un acte de cession de parts et assemblée générale extraordinaire reçu par Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du onze septembre deux mille un, numéro 1.226 du répertoire, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 21 septembre 2001, vol. 872, fol. 20, case 9, de la société à responsabilité limitée CHRISARO, S.à.r.l., avec siège social à Esch-sur-Alzette, constituée en vertu d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 11 septembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, page 62 de 1997, avec un capital social de cinq cent mille francs (LUF 500.000,-), ce qui fait douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit Euros (EUR 12.394,68), la répartition des parts sociales s'établit comme suit:

Madame Marie Christine Homor, commerçante, demeurant à L-4141 Esch-sur-Alzette, 87, rue Victor Hugo, cinq cents parts sociales.	500 parts
Total: cinq cents parts sociales.	500 parts

Est nommée gérante technique de la société, Madame Marie Christine Homor, prédite.
La société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant.
Esch-sur-Alzette, le 26 septembre 2001.

Pour extrait
N. Muller

(61448/224/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

CODEPAK INFORMATIQUE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1463 Luxembourg, 31, rue du Fort Elisabeth.
R. C. Luxembourg B 78.847.

—
E X T R A I T

Les associés ont pris la décision suivante:

Le siège social de la société est transféré, avec effet au 26 septembre 2001, de L-2233 Luxembourg, 37, rue du Fort Neipperg à L-1463 Luxembourg, 31, rue du Fort Elisabeth.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001, vol. 558, fol. 35, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61453/514/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

CLASSIC CAR INVESTMENTS S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.
R. C. Luxembourg B 30.355.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue à Luxembourg en date du 2 mai 2001

La séance est ouverte à 17.00 heures.

L'Assemblée procède à l'installation de son bureau.

Président: Maître Arsène Kronshagen

Secrétaire: Maître Valérie Tutak

Scrutateur: Madame Tina Cardoso

Ordre du jour:

1. Démission des administrateurs actuels: Maître Christophe Brault et Maître Pascale Dumong.
2. Démission de l'actuel commissaire aux comptes: Monsieur François Pletschette.
3. Nomination de nouveaux administrateurs pour un mandat de 1 an: Madame Tina Cardoso et Maître Valérie Tutak.
4. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes pour un mandat de 1 an: CAPITAL CORP S.A.
5. Divers.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18.00 heures.

Le bureau

A. Kronshagen / V. Tutak / T. Cardoso

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 28, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61449/289/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

COBRA AT S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.-P. Pescatore.
R. C. Luxembourg B 41.135.

In the year two thousand and one, on the fourth day of September.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Hesperange,

Is held an extraordinary general meeting of the shareholders of the company COBRA AT S.A. (the «Company»), a public limited liability company («société anonyme») incorporated under the laws of Luxembourg pursuant to a deed of notary Edmond Schroeder, notary residing in Mersch, on August 4, 1992, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 562 of December 1, 1992 having its registered office at 4, avenue Pescatore, L-2324 Luxembourg, registered with the Luxembourg Company Registry under the number B 41.135.

The articles of association of the Company (the «Articles») have been amended for the last time by a deed of notary Paul Frieders, notary residing in Luxembourg, dated August 13, 1998 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 825 of November 12, 1998.

The meeting (the «Meeting») begins at 5 p.m. with Mr Gérald Origer, attorney-at-law, residing in Luxembourg, being in the Chair.

The Chairman appoints Mrs Annick Braquet, private employee, residing in Chantemelle (Belgium), as Secretary of the Meeting.

The Meeting elects Mr Benoit Tassigny, lawyer, residing in Post (Belgium), as Scrutineer of the Meeting (the Chairman, the Secretary and the Scrutineer being collectively referred to hereafter as the «Bureau»).

The Bureau having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I. It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that the 37,500 (thirty-seven thousand five hundred) shares with a par value of ITL 100,000.- (one hundred thousand Italian Lira) each, representing the entirety of the voting share capital of the Company of ITL 3,750,000,000.- (three billion seven hundred fifty million Italian Lira) are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced, without prior notice, the shareholders represented at the meeting having agreed to meet after examination of the agenda.

The attendance list, signed by all the shareholders represented at the meeting, the members of the Bureau and the notary, shall remain attached to the present deed together with the proxies in order to be filed with the registration authorities.

II. The agenda of the Meeting is worded as follows:

Agenda

1. Waiver of the convening notices;

2. Suppression of the par value of the shares of the Company and conversion of the corporate share capital of ITL 3,750,000,000.- (three billion seven hundred and fifty million Italian Lira) to EUR 1,936,713.- (one million nine hundred thirty-six thousand seven hundred thirteen Euro), represented by 37,500 (thirty-seven thousand five hundred) shares, each with no par value, in accordance with the permanent exchange rate established on December 31, 1998 pursuant to EC Regulation Nr. 1103/97, such conversion to become effective on the date of the passing of the resolution;

3. Acknowledgment and approval of the right in favour of ETF INVESTMENTS N.V., a company organized under the laws of the Netherlands, having its registered office at Strawinskylaan 1725, Toren B 17 HG, 1077 XX Amsterdam, the Netherlands («ETF»), to request the exchange of shares ETF, ENEL CAPITAL S.p.A. or any other shareholder other than the Company will own in a new Swiss corporation, to be incorporated under the name of NEXO S.A. («NEXO S.A.»), for newly issued shares of the Company by virtue of a shareholders' agreement signed inter alia by and between the Company and ETF dated April 6, 2001 (the «Shareholders' Agreement»);

4. Creation of an authorised capital in an amount of EUR 2,788,867.- (two million seven hundred eighty-eight thousand eight hundred sixty-seven Euro) represented by, in addition to the currently issued and existing shares, 16,500 (sixteen thousand five hundred) shares, each with no par value;

5. Hearing and approval of the board of directors' report relating to the cancellation or the limitation of the preferential subscription right of the shareholders of the Company;

6. Authorisation to the board of directors of the Company (the «Board of Directors»):

- to increase the share capital, in one or several times,
- to determine the date and place of the issue(s), the price of the issue(s), the number of new shares to be issued, the terms and conditions of the issue(s) and of the subscription(s) and payment(s) of the shares;
- to cancel or limit the shareholders' preferential subscription right at the moment of the above-mentioned issue(s);
- to issue new capital shares, within the limit of the authorised capital, namely in favour of ETF, ENEL CAPITAL S.p.A. or any other shareholder of NEXO S.A. other than the Company (the «New Shareholders») in exchange for the shares the New Shareholders will own in NEXO S.A., upon the contribution thereof to the Company in accordance with the Shareholders' Agreement;
- to record by way of a notarial deed each and any share capital increase and to amend article 3 of the Articles; and
- each time an increase in share capital is effectuated in the context of the authorised share capital by the Board of Directors, to amend the share register of the Company accordingly.

7. Amendment of Article 3 of the Articles so as to reflect the resolutions which will be taken in accordance with the items of the agenda.

These facts exposed and recognised accurate by the Meeting, and after deliberation, the Meeting passes unanimously the following resolutions:

First resolution

The entirety of the corporate share capital being present or represented at the present Meeting, the Meeting decides to waive the convening notices, the shareholders present or represented considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been made available to them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to suppress the par value of the shares of the Company and further resolves to convert the corporate share capital of ITL 3,750,000,000.- (three billion seven hundred fifty million Italian Lira) to EUR 1,936,713.- (one million nine hundred thirty-six thousand seven hundred and thirteen Euro), represented by 37,500 (thirty-seven thousand five hundred) shares, each with no par value, in accordance with the permanent exchange rate established on December 31, 1998 pursuant to EC Regulation Nr. 1103/97, such conversion to become effective with immediate effect and to amend the Articles in order to reflect the above so that every reference in the Articles to ITL shall be to EUR and any reference to the ITL amount shall be to the EUR equivalent amount and the shares of the Company shall have no par value.

Third resolution

The Meeting resolves to acknowledge and approve the right in favour of ETF to request the exchange of shares ETF, ENEL CAPITAL S.p.A. or any other shareholder other than the Company will own in NEXO S.A., for newly issued shares of the Company pursuant to and in accordance with the terms of the Shareholders' Agreement, which right may require the Company to create share capital in addition to the authorized share capital created pursuant to the fourth resolution hereof, if and to the extent such additional share capital is required for the implementation, exercise, and full consummation of ETF's exchange right set forth in Section 10 of the Shareholders' Agreement.

The Meeting further resolves that, if and when the exchange of shares will take place, it will vote in favour of any increase of the issued and/or authorised share capital of the Company, as may be necessary in order for the Company to comply with its obligations under Section 10 of the Shareholders' Agreement.

Fourth resolution

The Meeting resolves to create an authorised capital in an amount of EUR 2,788,867.- (two million seven hundred eighty-eight thousand eight hundred sixty-seven Euro) represented by, in addition to the currently issued and existing shares, 16,500 (sixteen thousand five hundred) shares, each with no par value, for a period of 5 (five) years starting on the date hereof and to give the authorisation to the Board of Directors to proceed to increases of the Company's share capital in accordance with the terms of the sixth resolution hereof.

Fifth resolution

The Meeting resolves to approve the Board of Directors' report, drafted and presented in accordance with the terms of article 32-3.(5) of the Luxembourg Company Act, relating to the cancellation or the limitation of the preferential subscription right of the shareholders of the Company.

Sixth resolution

The Meeting resolves to authorise the Board of Directors:

- to increase the share capital, in one or several times;
- to determine the date and place of the issue(s), the price of the issue(s), the number of new shares to be issued, the terms and conditions of the issue(s) and of the subscription(s) and payment(s) of the shares;
- to cancel or limit the shareholders' preferential subscription right at the moment of the above-mentioned issue(s);
- to issue new shares of the Company, within the limit of the authorised capital, namely in favour of ETF, ENEL CAPITAL S.p.A. or any other shareholder of NEXO S.A. other than the Company (the «New Shareholders») in exchange for the shares the New Shareholders will own in NEXO S.A., upon the contribution thereof to the Company in accordance with the Shareholders' Agreement;
- to record by way of a notarial deed each and any share capital increase and to amend article 3 of the Articles; and
- each time an increase in share capital is effectuated in the context of the authorised share capital by the Board of Directors, to amend the share register of the Company accordingly.

Seventh resolution

As a consequence of the above-mentioned resolutions, the Meeting resolves to amend article 3 of the Articles, which shall now read as follows:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à 1.936.713,- EUR (un million neuf cent trente-six mille sept cent treize Euro), représenté par 37.500 (trente-sept mille cinq cents) actions sans valeur nominale entièrement libérées.

Le Conseil d'Administration de la Société est autorisé, pour une période commençant le 4 septembre 2001 et venant à échéance le 5 septembre 2006 inclus, à augmenter le capital de la Société jusqu'à concurrence du capital autorisé d'un montant de 2.788.867,- EUR (deux millions sept cent quatre-vingt huit mille huit cent soixante-sept Euro), en une ou en plusieurs fois moyennant l'émission, en plus des actions émises existantes, de 16.500 (seize mille cinq cents) actions, chacune sans valeur nominale.

Le conseil d'administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé.

Le Conseil d'Administration décidera d'émettre les actions représentant cette augmentation du capital en tout ou en partie et acceptera les souscriptions y afférentes.

Le conseil d'administration devra enregistrer de telles augmentations de capital effectuées dans les limites du capital autorisé devant le notaire et devra également modifier l'article 3 des statuts de la Société en conséquence.»

Expenses

The expenses, costs, remuneration and charges, in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately fifty thousand Luxembourg francs (LUF 50,000.-).

There being no further business on the agenda, the meeting is closed at 5.30 p.m.

Whereof the present deed was drawn up in Hesperange, on the day named at the beginning of the deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and French version, the English version shall prevail.

The document having been read and translated to the persons appearing, said persons appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le quatre septembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (ci-après «l'Assemblée») de la société COBRA AT S.A. (ci-après la «Société»), une société anonyme de droit luxembourgeois constituée suivant un acte reçu par Me Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch le 4 août 1992, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C - N° 562 du 1^{er} décembre 1992, ayant son siège social au 4, avenue Pescatore, L-2324 Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 41.135.

Les statuts de la Société (ci-après les «Statuts») ont été modifiés pour la dernière fois par le notaire Paul Frieders résidant à Luxembourg, par un acte du 13 août 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C - N° 825 du 12 novembre 1992.

L'Assemblée est ouverte à 17 heures sous la présidence de Maître Gérald Origer, avocat, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire de l'Assemblée Madame Annick Braquet, employée privée, demeurant à Chantemelle (Belgique).

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Benoit Tassigny, juriste, demeurant à Post (Belgique).

(le Président, le Secrétaire et le Scrutateur forment ensemble ci-après le «Bureau»).

Le Bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I. Qu'il résulte de la liste de présence établie et signée par les membres du Bureau que les 37.500 (trente-sept mille cinq cents) actions d'une valeur nominale de 100.000,- ITL (cent mille lires italiennes) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société s'élevant à 3.750.000.000,- ITL (trois milliards sept cent cinquante millions de lires italiennes) sont dûment représentées à l'Assemblée qui est dès lors régulièrement constituée et peut délibérer sur les points figurant à l'ordre du jour, repris ci-dessous, sans convocation préalable, les actionnaires représentés à l'Assemblée ayant décidé de se réunir après examen de l'ordre du jour.

La liste de présence, signée par tous les actionnaires représentés à l'Assemblée, les membres du Bureau et le notaire, restera annexée au présent acte avec les procurations pour y être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant

Ordre du jour

1. renonciation aux formalités de convocation,

2. suppression de la valeur nominale des actions et conversion du capital social de la Société de 3.750.000.000,- ITL (trois milliards sept cent cinquante millions de lires italiennes) en 1.936.713,- EUR (un million neuf cent trente-six mille sept cent treize Euro), représenté par 37.500 (trente-sept mille cinq cents) actions, chacune sans valeur nominale, sur base du taux de change permanent au 31 décembre 1998 fixé en application des normes EC Nr. 1103/97, une telle conversion devant être effective à compter du jour de la passation de la présente résolution;

3. reconnaissance et approbation d'un droit en faveur de ETF INVESTMENTS N.V., une société de droit néerlandais, ayant son siège social à Strawinskylaan 1725, Toren B 17 HG, 1077, XX Amsterdam, Pays-Bas («ETF») de demander l'échange des actions qu'ETF, ENEL CAPITAL S.p.A. ou tout autre actionnaire autre que la Société détiendra dans une nouvelle société de droit suisse, à constituer sous la dénomination de NEXO S.A. («NEXO S.A.»), avec les nouvelles actions émises par la Société, en vertu d'un pacte d'actionnaires signé entre autres par la Société et ETF en date du 6 avril 2001 (le «Pacte d'Actionnaires»);

4. création d'un capital autorisé d'un montant de 2.788.867,- EUR (deux millions sept cent quatre-vingt huit mille huit cent soixante-sept Euro) représenté par, en plus des actions émises existantes, 16.500 (seize mille cinq cents) actions, chacune sans valeur nominale;

5. écoute et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'annulation ou la limitation du droit de souscription préférentiel des actionnaires de la Société;

6. autorisation pour le conseil d'administration de la Société (le «Conseil d'Administration»):

- d'augmenter le capital social de la Société, en une ou plusieurs fois;

- de déterminer la date et le lieu de l'émission (des émissions), le prix d'émission (des émissions), le nombre d'actions nouvelles à émettre, les termes et conditions de l'émission (des émissions) et la souscription (les souscriptions) et le paiement (les paiements) des actions;

- de supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires au moment de l'émission (des émissions) susmentionnée(s);

- d'émettre de nouvelles actions de la Société, dans les limites du capital autorisé, nommément en faveur de ETF, ENEL CAPITAL S.p.A. ou tout autre actionnaire de NEXO S.A. autre que la Société (les «Nouveaux Actionnaires») en échange des actions que les Nouveaux Actionnaires détiendront dans NEXO S.A., sous réserve dudit apport à la Société conformément au Pacte d'Actionnaires;

- d'enregistrer par devant notaire cette ou ces augmentation(s) de capital et de modifier l'article trois des Statuts en conséquence; et

- à chaque fois qu'une augmentation de capital social sera effectuée dans le cadre du capital autorisé par le Conseil d'Administration, de modifier le registre des actionnaires en conséquence.

7. Modification de l'article 3 des Statuts pour prendre en compte les mesures qui seront prises en vertu des résolutions du présent agenda.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'Assemblée, et après délibération, l'Assemblée prend les résolutions suivantes à l'unanimité.

Première résolution

La totalité du capital social étant représenté à la présente Assemblée, l'Assemblée décide de renoncer aux formalités de convocation, les actionnaires représentés se considérant comme ayant été dûment convoqués et ayant parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué à l'avance.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions de la société et de convertir le capital social de la Société de 3.750.000.000,- ITL (trois milliards sept cent cinquante millions de lires italiennes) en 1.936.713,- EUR (un million neuf cent trente-six mille sept cent treize Euro), représenté par 37.500 (trente sept mille cinq cents) actions, chacune sans valeur nominale, sur base du taux de change permanent au 31 décembre 1998 fixé en application des normes EC Nr. 1103/97, une telle conversion se réalisant avec effet immédiat et de modifier les Statuts dans le but de prendre en considération ce qui précède de sorte que toute référence dans les Statuts à la ITL soit exprimée en EUR et toute référence à un montant exprimé en ITL soit exprimé dans son montant équivalent en EUR et que les actions de la Société soient sans valeur nominale.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de reconnaître et d'approuver un droit en faveur de ETF de demander l'échange des actions qu'ETF, ENEL CAPITAL S.p.A. ou tout autre actionnaire autre que la Société détiendra dans NEXO S.A. («NEXO S.A.»), avec les nouvelles actions émises par la Société, en vertu du Pacte d'Actionnaires et en conformité avec les termes de celui ci, ce droit pouvant exiger de la Société qu'elle crée un capital additionnel par rapport au capital autorisé créé en application de la quatrième résolution cidessous, si et dans la mesure où ce capital additionnel est nécessaire à la mise en oeuvre, l'exercice et pleine réalisation du droit d'échange de ETF tel que prévu à la Section 10 du Pacte d'Actionnaires.

L'Assemblée décide en outre que, lorsque l'échange d'actions aura lieu, elle votera en faveur d'une quelconque augmentation du capital souscrit et/ou autorisé de la Société, pouvant être nécessaire afin de permettre à la Société d'exécuter les obligations contractées sous la Section 10 du Pacte d'Actionnaires.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de créer un capital autorisé de la Société d'un montant de 2.788.867,- EUR (deux millions sept cent quatre-vingt huit mille huit cent soixante-sept Euro) représenté, en plus des actions émises existantes, par 16.500 (seize mille cinq cents) actions, chacune sans valeur nominale pour une période de 5 (cinq) ans commençant à la date d'aujourd'hui et de donner l'autorisation au Conseil d'Administration de procéder à ces augmentations de capital de la Société conformément aux termes de la sixième résolution ci-après.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide d'approuver le rapport du Conseil d'Administration, rédigé et présenté en conformité avec les termes de l'article 32-3.(5) de la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés, relatif à l'annulation ou limitation du droit de souscription préférentiel des actionnaires de la Société.

Sixième résolution

L'Assemblée décide d'autoriser le Conseil d'Administration à:

- augmenter le capital social de la Société, en une ou plusieurs fois;
- déterminer la date et le lieu de l'émission (des émissions), le prix d'émission (des émissions), le nombre d'actions nouvelles à émettre, les termes et conditions de l'émission (des émissions) et la souscription (les souscriptions) et le paiement (les paiements) des actions;
- supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires au moment de l'émission (des émissions) susmentionnée(s),
- émettre de nouvelles actions de capital, dans les limites du capital autorisé, nommément en faveur de ETF, ENEL CAPITAL S.p.A. ou tout autre actionnaire de NEXO S.A. autre que la Société en échange des actions que les Nouveaux Actionnaires détiendront dans NEXO S.A. sous réserve dudit apport à la Société conformément au Pacte d'Actionnaires;
- enregistrer par devant notaire cette ou ces augmentation(s) de capital et de modifier l'article trois des Statuts en conséquence; et
- modifier le registre des actionnaires à chaque fois qu'une augmentation de capital social sera effectuée dans le cadre du capital autorisé par le Conseil d'Administration.

Septième résolution

Suite aux résolutions précédentes, l'Assemblée décide de modifier l'article 3 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à 1.936.713,- EUR (un million neuf cent trente-six mille sept cent treize Euro), représenté par 37.500 (trente-sept mille cinq cents) actions sans valeur nominale entièrement libérées.

Le Conseil d'Administration de la Société est autorisé, pour une période commençant le 4 septembre 2001 et venant à échéance le 5 septembre 2006 inclus, à augmenter le capital de la Société jusqu'à concurrence du capital autorisé d'un montant de 2.788.867,- EUR (deux millions sept cent quatre-vingt huit mille huit cent soixante-sept Euro), en une ou en plusieurs fois moyennant l'émission, en plus des actions émises existantes, de 16.500 (seize mille cinq cents) actions, chacune sans valeur nominale.

Le conseil d'administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé.

Le Conseil d'Administration décidera d'émettre les actions représentant cette augmentation du capital en tout ou en partie et acceptera les souscriptions y afférentes.

Le conseil d'administration devra enregistrer de telles augmentations de capital effectuées dans les limites du capital autorisé devant le notaire et devra également modifier l'article 3 des statuts de la Société en conséquence.»

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges qui pourraient incomber à la Société à la suite du présent acte sont estimés à environ cinquante mille francs luxembourgeois (50.000,- LUF).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 17.30 heures.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Hesperange.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ces mêmes parties comparantes, et en cas de distorsions entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Origer, A. Braquet, B. Tassigny, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2001, vol. 131S, fol. 45, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 26 septembre 2001.

G. Lecuit.

(61451/220/282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

COBRA AT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.-P. Pescatore.

R. C. Luxembourg B 41.135.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 26 septembre 2001.

G. Lecuit.

(61452/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

C.L.M.E. (COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE DES MESSAGERIES EUROPEENNES S.A.),

Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

Assemblée Générale du 22 août 2001

Tous les administrateurs sont présents:

Monsieur Jacques-Marie Schippers

Monsieur Jacques-Paul Schippers

Mademoiselle Catherine Schippers

Mademoiselle Christel Moray

Monsieur Didier Roberty

Nouvelle résolution du Conseil d'Administration

Lors de l'Assemblée Générale du 22 août 2001, le Conseil d'Administration a décidé de nommer Jacques-Marie Schippers, administrateur de sociétés demeurant 429, rue de la Belle Jardinière B-4031 Angleur (Liège), comme seul administrateur-délégué de la société C.L.M.E. (COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE DES MESSAGERIE EUROPEENNES S.A.), Société Anonyme.

La société est dans toutes circonstances, valablement engagée par la seule signature de l'Administrateur-délégué.

Fait à Luxembourg, le 22 août 2001.

J.-M. Schippers / J.-P. Schippers / C. Schippers / C. Moray / D. Roberty

Enregistré à Grevenmacher, le 29 août 2001, vol. 168, fol. 69, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(61450/820/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

COFIPIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 63.019.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 27, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Signature.

(61454/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

COFIPIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 63.019.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à la date statutaire du 21 juin 2001

3. L'Assemblée constate que plus de 50% du capital social de la société est absorbée par des pertes.

Après délibérations et votes, l'Assemblée décide de poursuivre l'activité de la société, ceci conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

4. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'ensemble des mandats jusqu'à ce jour;

Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2003.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 27, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61455/565/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

COMCO MCS S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1930 Luxemburg, 60, avenue de la Liberté.

Protokoll der ausserordentlichen Generalversammlung der Aktionäre vom 27. Juni 2001

Die Sitzung wird um 15.00 Uhr in Luxemburg in der Kanzlei von RA Josette Elvinger eröffnet.

Vorsitzender: Herr Lutz Koch

Stimmzähler : Herr Jos Schloesser

Schriftführer : Frau Josette Pierret-Elvinger

Die Tagesordnung ist folgende

1. Umstellung des Gesellschaftskapitals in EUR

LUF 4.000.000,- = EUR 99.157,409

2. Erhöhung des gezeichneten Gesellschaftskapital auf 100.000,- EUR und dies aus den freien Rücklagen der Gesellschaft

3. Abänderung von Artikel 5 der Statuten

Kapital 100.000,- EUR eingeteilt in 4.000 Aktien mit einem Nennwert von 25,- EUR

4. Anpassung und somit Erhöhung der gesetzlichen Rücklagen

5. Ernennung der ersten Beiratsmitglieder

6. Übertragung der laufenden Geschäftsführung an die Herren André Schroeder und Stefan König

7. Befugnisse dieser beiden delegierten Verwaltungsratsmitglieder

B. Verschiedenes

Gemäss beigefügter Anwesenheitsliste sind alle Aktionäre anwesend oder vertreten.

Die Generalversammlung ist somit ordnungsgemäss zusammengesetzt und befugt gültige Beschlüsse hinsichtlich der Tagesordnung zu fassen.

1) Der Vorsitzende erklärt und die Generalversammlung nimmt Kenntnis davon dass, gemäss Gesetz vom 10. Dezember 1998, die Umstellung des Gesellschaftskapitals in EUR durch privatschriftlichen Vertrag erfolgen kann.

Die Generalversammlung beschliesst somit einstimmig das Gesellschaftskapital von LUF 4.000.000,- in EUR 99.157,409 umzustellen.

2) Der Vorsitzende schlägt im Namen des Verwaltungsrates vor dieses Kapital aufzurunden und auf EUR 100.000,- zu erhöhen.

Die Generalversammlung stimmt einstimmig der Erhöhung des Gesellschaftskapitals zu und dies mittels Verwendung von EUR 842,591 aus den freien Rücklagen.

3) Der Vorsitzende erklärt und die Generalversammlung nimmt Kenntnis dass fortan Artikel 5 1ster Paragraph lauten wird wie folgt:

« Das Gesellschaftskapital wird auf EUR 100.000,- (hunderttausend EUR) festgesetzt, eingeteilt in 4.000 (viertausend) Aktien mit einem Nennwert von je EUR 25,- (fünfundzwanzig EUR), wobei jede einzelne Aktie auf den Hauptversammlungen über je eine Stimme verfügt. »

Die Generalversammlung nimmt einstimmig diese Abänderung von Artikel 5 der Statuten an.

4) Die Generalversammlung stimmt weiterhin der Anpassung der gesetzlichen Rücklagen zu und beschliesst diese zu erhöhen von LUF 400.000,- auf LUF 403.399,- oder EUR 10.000,-.

5) Der Vorsitzende erläutert die Statutenänderung vom 14. März 2001 und schlägt vor, als erste Mitglieder des Beirates, die Herren Bertram Sauder, Dipl. Soziologe, wohnhaft in Völklingen,

Rainer Vollmer, Ingenieur, wohnhaft in Lebach,

Jos Schloesser, kaufmännischer Berater, wohnhaft in Luxemburg, zu ernennen.

Die Generalversammlung ernennt einstimmig, bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung, die vorbenannten Herren Sauder, Vollmer und Schloesser als Beiratsmitglieder und bestellt aus deren Mitte Herrn Jos Schloesser zum ersten Vorsitzenden.

6) Gemäss Protokoll der Hauptversammlung vom 23. Februar 2000 wurde das Mandat von Herrn André Schroeder als « administrateur-délégué » erneuert für eine Dauer von 3 Jahren.

Gemäss Protokoll der Hauptversammlung vom 14. März 2001 wurden die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder Lutz Koch und Stefan König für eine Dauer von einem Jahr erneuert.

Der Vorsitzende schlägt im Namen des Hauptaktionärs, FAMIS G.m.b.H., vor die Zahl der delegierten Verwaltungsratsmitglieder auf zwei zu erhöhen und die laufende Geschäftsführung fortan den Herren André Schroeder und Stefan König mit gleichen Rechten anzuvertrauen.

Die Generalversammlung genehmigt diese Übertragung der laufenden Geschäftsführung an die Herren André Schroeder und Stefan König und erneuert das Mandat dieser beiden Verwaltungsratsmitglieder für die Dauer von 3 Jahren.

Herr Stefan König wird beauftragt die benötigten Genehmigungen für sein neues Mandat bei dem Ministère des Classes Moyennes einzuholen.

7) Sodann nehmen die Verwaltungsratsmitglieder, die Herren Koch, Schroeder und König, einstimmig folgenden Beschluss:

Die Herren André Schroeder und Stefan König werden zu delegierten Verwaltungsratsmitgliedern ernannt. Sie sind mit der täglichen Geschäftsführung der Gesellschaft beauftragt und können die Gesellschaft, hinsichtlich dieser Geschäftsführung, durch ihre alleinige Unterschrift rechtsgültig vertreten.

Da keine weiteren Fragen unter Punkt 7, Verschiedenes, gestellt wurden, hebt der Vorsitzende die Sitzung auf um 16.00 Uhr.

L. Koch / J. Schloesser / J. Elvinger

Der Vorsitzende / Der Stimmzähler / Der Schriftführer

Ausserordentliche Generalversammlung der Aktionäre der Gesellschaft COMCO MCS S.A. vom 27. Juni 2001

Aktionäre	Aktien	Anwesend	Vertreten durch	Datum der Vollmacht	Unterschrift der Aktionäre
FAMIS GmbH	3.800	ja	Bertram Sauder Lutz Koch		Unterschrift Unterschrift
Jos Schloesser	200	ja			Unterschrift

Luxemburg, den 27. Juni 2001.

Ne varietur

L. Koch / J. Pierret-Elvinger / J. Schloesser

Der Vorsitzende / Der Schriftführer / Der Stimmzähler

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 31, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61457/261/80) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

EA, S.à r.l., EUROPE AGENCEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 78.620.

La société à responsabilité limitée EUROPE AGENCEMENT, S.à r.l. en abrégé EA, S.à r.l., établie et ayant son siège social à Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse, est liée par une convention de domiciliation avec le cabinet d'avocats MOLITOR, FELTGEN & HARPES, établie à Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse.

La conversion est conclue pour une durée indéterminée et elle peut être résilié à tout moment par chacune des parties moyennant préavis d'un (1) mois.

Pour extrait conforme

MOLITOR, FELTGEN & HARPES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 31, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61482/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

CO-LABOR, Société Coopérative.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 105, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 52.733.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2001, les personnes suivantes ont été élues au Conseil d'Administration:

Becker Eugène, Professeur Brouch
De Toffoli Giancarlo, professeur, Luxembourg
Epe Pascal, ouvrier, Musson
Henninger Bernd, employé privé, Luxembourg
Holper Claude, éducateur, Dudelange
Kohl Marc, instructeur-formateur, Dudelange
Lepicard Christophe, architecte-paysagiste, Dudelange
Marx Richard, assistant social, Esch/Alzette
Schmitz Jeannot, fonctionnaire de l'Etat, Hünsdorf
Waxweiler Danielle, employée privée, Mensdorf
INNOVATION ET DEVELOPPEMENT, Saint Fons France, représentée par François Meyronein

Lors de la même Assemblée Générale ont été élus comme commissaires aux comptes:

Jallay Marc, assistant social, Luxembourg
Welter Marc, professeur, Bereldange
Husting Pascal, employé privé, Esch/Alzette

Le Conseil d'Administration a dans sa réunion du 20 juillet 2001 réparti de la manière suivante les fonctions:

Becker Eugène, président
Waxweiler Danielle, vice-présidente
De Toffoli Giancarlo, secrétaire

De même, il a confirmé Paul Delaunois dans sa fonction de gérant et a nommé comme membres du Comité de Direction les personnes suivantes:

Baillieux Pierre
Benner Andrea
Delaunois Paul
Henninger Bernd
Kohl Marc
Lepicard Christophe
Waxweiler Danielle

Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Le Président

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001, vol. 558, fol. 33, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61456/000/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

BNP FLOOR FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 72.634.

Le bilan au 28 février 2001, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001, vol. 558, fol. 37, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(61428/009/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

BNP FLOOR FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 72.634.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 29 juin 2001 n'a pas délibéré valablement faute de présence d'actionnaire.

Cette Assemblée Générale est reportée avec le même ordre du jour à une date ultérieure qui sera arrêtée par le Conseil d'Administration.

Pour extrait conforme

Pour BNP FLOOR FUND

BNP PARIBAS FUND ADMINISTRATION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001, vol. 558, fol. 37, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61429/009/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

BNP FLOOR FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 72.634.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 28 septembre 2001 a approuvé les états financiers au 28 février 2001 et a décidé de capitaliser les bénéfices.

L'Assemblée a donné décharge de leur gestion aux Administrateurs.

L'Assemblée Générale a ratifié la décision du Conseil d'Administration du 28 avril 2000 qui a coopté Monsieur Pierre Schneider en tant que nouvel Administrateur pour achever le mandat de Monsieur Paul Gauvin, qui appelé à d'autres fonctions au sein du groupe BNP PARIBAS, a démissionné de ses fonctions.

L'Assemblée Générale a décidé de renouveler le mandat de:

- Monsieur Pierre Schneider;
- Madame Catherine de Chillaz;
- Monsieur Théo Braun;
- Monsieur Pierre Lavidale;
- Monsieur Jean Leomant,

pour un terme d'un an venant à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2002.

L'Assemblée Générale a reconduit le Mandat de PricewaterhouseCoopers, Luxembourg en sa qualité de Réviseur d'entreprises de la société pour un terme d'un an devant expirer à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2002.

Pour extrait conforme

Pour BNP FLOOR FUND

BNP PARIBAS FUND ADMINISTRATION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001, vol. 558, fol. 37, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61430/009/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

CSII INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 64.254.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
tenue de manière extraordinaire le 27 août 2001

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'Assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice se clôturant au 31 mai 2001 comme suit:

Conseil d'Administration

- MM. Giammario Grifi, avocat, demeurant à Caldarola (MC, Italie), président;
Germain Birgen, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

DELOITTE & TOUCHE S.A., 3 route d'Arlon L-8009 Strassen

Pour extrait conforme

CSII INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme

Signature / Signature

Un Administrateur / Un Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 31, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61466/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

COPFIPART S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 52.664.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001, vol. 558, fol. 37, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Signature.

(61461/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

COPFIPART S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 52.664.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en date du 4 juin 2001 que:
Sont réélus au poste d'administrateur:

- Madame Dominique Dubois De Mont-Marin, administrateur de sociétés, demeurant à Menthon Saint-Bernard.
- Monsieur Cyril Dubois de Mont-Marin, administrateur de sociétés, demeurant à Menthon Saint-Bernard.
- Monsieur Thierry Dubois de Mont-Marin, administrateur de sociétés, demeurant à Menthon Saint-Bernard.

Est réélue au poste de commissaire aux comptes:

- MONTBRUN REVISION, S.à r.l., sise à Luxembourg.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Pour extrait sincère et conforme.

Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001, vol. 558, fol. 37, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61462/677/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

E.C.T.A. S.A., EUROPEAN CONSULTING & TECHNICAL ASSISTANCE, Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 57.157.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2001, vol. 557, fol. 93, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Les administrateurs de la société sont:

- Mlle S. Cretin
- M. P. Reynaud
- M. P. Salisbury
- M.B. Zimmer

Le commissaire aux comptes est

La société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A.

Pour E.C.T.A. S.A.

(61484/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

E.C.T.A. S.A., EUROPEAN CONSULTING & TECHNICAL ASSISTANCE, Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 57.157.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 juin 2001

Le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2000 ont été approuvés.

Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exécution de leurs mandats jusqu'au 31 décembre.

Aux fins de publication.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2001, vol. 557, fol. 93, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61485/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

DELFI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 4, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 18.464.

Les bilans et les annexes au 31 décembre 1998 et au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 27, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Signature.

(61467/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

DELFI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon Ier.
R. C. Luxembourg B 18.464.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à la date statutaire du 25 mai 2001

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'ensemble des mandats jusqu'à ce jour;

Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2003;

4. L'Assemblée décide de convertir la monnaie d'expression actuelle du capital social, et de tous autres montants figurant dans leurs statuts de francs luxembourgeois (LUF) en Euros (EUR) au taux de change égal à 40,3399 LUF pour 1,- EUR;

5. L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de 638,85 euros (six cent trente-huit euros quatre-vingt-cinq cents) pour le porter de son montant actuel de 1.487.361,15 euros (un million quatre cent quatre-vingt-sept mille trois cent soixante-et-un euros quinze cents) à 1.488.000,- euros (un million quatre cent quatre-vingt-huit mille euros) par incorporation de bénéfices reportés;

6. L'Assemblée décide d'adapter en conséquence la valeur nominale des actions émises et la mention du capital social;

7. L'Assemblée décide d'adapter l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 3. Le capital social est fixé à un million quatre cent quatre-vingt-huit mille euros (1.488.000,- EUR) représenté par soixante mille (60.000) actions d'une valeur nominale de vingt-quatre euros quatre-vingt cents (24,80 EUR) chacune. (...))»

8. L'Assemblée décide que les résolutions qui précèdent concernant la conversion du capital social en euros produiront leurs effets comptables et fiscaux rétroactivement au 1^{er} janvier 2001;

9. L'Assemblée décide de transférer le siège social du 4, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg au 38, boulevard Napoléon I^{er}, L-2210 Luxembourg;

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 27, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61468/565/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

DELFI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 4, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 18.464.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2001.

(61469/565/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

CONSTRUCTIONS CP S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-7784 Bissen, 34, rue des Moulins.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Mersch, le 14 septembre 2001, vol. 127, fol. 46, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Mersch, le 14 septembre 2001, vol. 127, fol. 46, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(61464/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

DEYA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 26.285.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 14 mai 2001

Résolution

L'assemblée renouvelle le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour la période expirant à l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2001 comme suit:

Conseil d'administration

MM. Claude Deschenaux, président de banque, demeurant à Luxembourg, président;
Ignacio Martinez Santos, demeurant à Madrid (Espagne), administrateur-délégué;
Enrique Pinel Lopez, demeurant à Madrid (Espagne), administrateur-délégué;
Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur-délégué;
Jean-Pierre Verlaine, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Massimo Longoni, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

ARTHUR ANDERSEN, Réviseur d'Entreprise, Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial.

Pour extrait conforme

DEYA S.A.

Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2001, vol. 558, fol. 23, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61470/024/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

EURAM GESTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 62.903.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2001, vol. 557, fol. 93, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EURAM GESTION S.A.

Les Administrateurs

J.-C. Pistis (administrateur-délégué), 24, rue Beaumont, Luxembourg

P. Tegas, 24, rue Beaumont, Luxembourg

MIDWAY HOLDING LTD, 24, rue Beaumont, Luxembourg

Le Commissaire aux comptes

R. Duwez, 2A, route d'Eselsborn, Clervaux

(61475/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

EURAM GESTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 62.903.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2001, vol. 557, fol. 93, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EURAM GESTION S.A.

Les Administrateurs

J.-C. Pistis (administrateur-délégué), 24, rue Beaumont, Luxembourg

P. Tegas, 24, rue Beaumont, Luxembourg

MIDWAY HOLDING LTD, 24, rue Beaumont, Luxembourg

Le Commissaire aux comptes

BEFAC FIDUCIAIRE, 24, rue Beaumont, Luxembourg

(61476/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

CORISIA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 54.883.

Contrat de domiciliation

Un contrat de domiciliation a été conclu en date du 24 juillet 2001 entre la société anonyme CORISIA INTERNATIONAL S.A., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, et la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A. avec siège social 19-21, boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg courant pour une durée indéterminée et susceptible d'être dénoncé par chacune des parties avec un préavis de trois mois.

Pour réquisition aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme
Banque domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2001, vol. 558, fol. 23, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61463/024/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

DIGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Bertrange.
R. C. Luxembourg B 24.653.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001, vol. 558, fol. 37, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Signatures.

(61471/539/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

EUROPEAN CENTER OF PHENOLIC APPLICATIONS & RESEARCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 56.696.

DISSOLUTION

L'an deux mille un, le vingt-cinq septembre.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

La société CADET PORTFOLIO INC., société de droit panaméen, ayant son siège social à Panama, ici représentée par Madame Carine Bittler, administrateur de sociétés, demeurant à Bertrange, en vertu d'une procuration lui délivrée à Panama, le 22 septembre 2000, laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante agissant desdites qualités a exposé au notaire instrumentaire et l'a requis d'acter ses déclarations et constatations:

1) Que la société anonyme EUROPEAN CENTER OF PHENOLIC APPLICATIONS & RESEARCH S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 41, avenue de la Gare, a été initialement constituée sous la dénomination de WOODWORKS S.A. suivant acte reçu par le notaire instrumentant le 30 octobre 1996, publié au Mémorial, Recueil C N° 13 du 16 janvier 1997, dont les statuts ont été modifiés en date du 5 mai 1998, par-devant le même notaire, publié au Mémorial, Recueil C n° 533 du 22 juillet 1998 et inscrite au Registre de Commerce de et à Luxembourg, sous le numéro B 56.696.

2) Que le capital social de la société s'élève actuellement à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

3) Que la société CADET PORTFOLIO INC. est devenue successivement propriétaire de toutes les actions libérées du capital de ladite société.

4) Qu'en tant qu'actionnaire unique de la Société, elle déclare expressément procéder à la dissolution et à la liquidation de la susdite société, avec effet à ce jour.

5) Qu'elle déclare en outre prendre à sa charge tout l'actif et passif connu ou inconnu de cette société et qu'elle entreprendra sous sa seule responsabilité tout ce qui est nécessaire pour exécuter son engagement.

6) Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la société dissoute.

7) Que les livres et documents sociaux de la société dissoute seront déposés au siège social où ils seront conservés pendant cinq années.

8) Qu'elle a procédé à l'annulation du registre des actionnaires, le tout en présence du notaire instrumentant.

Pour le dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, la comparante a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: C. Bittler, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 26 septembre 2001, vol. 464, fol. 97, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 1^{er} octobre 2001.

A. Lentz.

(61483/221/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

EMMETEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 71.323.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 30, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2001.

(61473/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

EMMETEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 71.323.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg, le 28 septembre 2001, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sont venus à échéance en date de ce jour.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandì, employé privé, demeurant professionnellement à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté;

- Monsieur Alfonso Belardi, employé privé, demeurant professionnellement à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté;

- Monsieur Pierre Bouchoms, employé privé, demeurant professionnellement à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.

Les mandats des Administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg en qualité de Commissaire aux Comptes.

Le mandat du Commissaire aux Comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 28 septembre 2001.

EMMETEX S.A.

S. Vandì / P. Bouchoms

Président / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 30, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61474/043/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

GEORGIA-PACIFIC INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 73.922.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 28 septembre 2001.

G. Lecuit.

(61499/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

EUROCOST INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 1, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 67.591.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 18 septembre 2001, vol. 557, fol. 86bis, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(61477/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

EUROCOST INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 1, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 67.591.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 18 septembre 2001, vol. 557, fol. 86bis, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(61478/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

LED FORD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 70.345.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 30, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 2 octobre 2001.
(61532/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

LED FORD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 70.345.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg, le 3 septembre 2001, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sont venus à échéance et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire aux Comptes ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandt, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché du Luxembourg), 12, avenue de la Liberté
- Monsieur Alfonso Belardi, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché du Luxembourg), 12, avenue de la Liberté
- Monsieur Pierre Bouchoms, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché du Luxembourg), 12, avenue de la Liberté

Les mandats des Administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg en qualité de Commissaire aux Comptes.

Le mandat du Commissaire aux Comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 28 septembre 2001.

LED FORD S.A.

P. Bouchoms / S. Vandt

Administrateur / Président

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 30, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61533/043/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

EUROPEAN TECHNICAL TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Bridel, 21, rue des Prés.
R. C. Luxembourg B 61.488.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire siégeant de manière extraordinaire en date du 24 juillet 2001

La séance est ouverte à 11.15 heures.

L'Assemblée procède à l'installation de son bureau:

Le Président: M. A. Kronshagen

Le Secrétaire: M. F. Cautsaerts

Le Scrutateur: M. Wim Bonte

Le Président expose et l'assemblée constate:

- qu'il appert de la liste de présence, dûment annexée au présent procès-verbal, signée et clôturée par les membres du bureau que 2 (deux) actionnaires sont présents ou représentés, détenant ensemble 1.250 (mille deux cent cinquante) actions de la société EUROPEAN TECHNICAL TRADING S.A.

- que tous les actionnaires étant présents et/ou représentés et, se reconnaissant dûment convoqués, et acceptant expressément la date non statutaire de l'assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage;

- que tous les actionnaires se déclarent expressément d'accord de tenir cette assemblée à une date non statutaire et renoncent à tout droit de réclamation ou d'opposition à cet égard;

- que pour assister à la présente Assemblée, les actionnaires se sont conformés aux dispositions légales et statutaires;

- que la présente Assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points figurant à l'ordre du jour dûment acceptés par tous les actionnaires:

Ordre du jour:

1. Démission de deux administrateurs, Messieurs Serge Thill et Aloyse Scholtes et nomination de successeurs pour achever leurs mandats suivant les propositions des actionnaires (proposés: S.à r.l. PENDRA, 43, route d'Arlon à Strassen et M. Nahim Daher).

2. Proposition d'acceptation de la démission et proposition de décharge de l'exercice de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2000.

3. Nomination d'un administrateur-délégué.

4. Divers.

Après délibérations, l'Assemblée adopte à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Après lectures des lettres de démission de Messieurs Serge Thill et Aloyse Scholtes, l'Assemblée a décidé à l'unanimité d'accepter celles-ci.

Les actionnaires nomment en remplacement de Monsieur Serge Thill: la S.à r.l. PENDRA, établie à L-8900 Strassen, 43, route d'Arlon.

En remplacement de Monsieur Aloyse Scholtes, les actionnaires nomment Monsieur Nahim Daher, employé privé, demeurant à Paris.

Les nouveaux administrateurs termineront le mandat de leur prédécesseurs jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2003 et resteront en fonctions jusqu'à leur remplacement.

2. Les actionnaires connaissant parfaitement la situation financière et la gestion de la société décident à l'unanimité d'accorder décharge à Messieurs Thill et Scholtes pour leur gestion jusqu'au 15 juillet 2001, sous réserve que les comptes annuels au 31 décembre 2000 puissent être clôturés prochainement sur base du rapport du commissaire aux comptes.

3. Afin de continuer à assurer une gestion pleinement efficace de la société, les actionnaires décident à l'unanimité de donner pouvoir au Conseil d'Administration pour déléguer la gestion journalière de la société à la S.à r.l. PENDRA.

4. L'Assemblée Générale des actionnaires remercie Messieurs Thill et Scholtes pour les précieux services fournis à la société pendant leurs mandats.

Aucun autre point ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12.45 heures.

Luxembourg, le 24 juillet 2001.

Le Bureau:

A. Kronshagen / F. Cautsaerts / W. Bonte

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2001, vol. 557, fol. 94, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61486/289/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

EUROPROP HOLDING (LUXEMBOURG) II S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 32.113.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 21 septembre 2001, vol. 4, fol. 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire

Sont nommés administrateurs, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- Monsieur Eirik Noss Nestegard, directeur, demeurant à Oslo (Norvège), Président
- Monsieur Egil A. Braathen, directeur, demeurant à Oslo (Norvège)
- Monsieur Jens Petter Ronning, general manager, demeurant à Oslo (Norvège).

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- AUDIEX S.A., société anonyme, Luxembourg

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001.

Signature.

(61487/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

FANGA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 68.072.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 27, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Signature.

(61488/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

FANGA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 68.072.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire tenue le 18 mai 2001

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats jusqu'à ce jour;

Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2004;

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 27, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61489/565/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

FARE EUROPE S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-5365 Munsbach, 2, Parc d'Activités Syrdall.

R. C. Luxembourg B 54.856.

Assemblée Générale Extraordinaire du 7 mai 2001

Sont nommés administrateurs pour une nouvelle période de 6 années:

- Monsieur Martial Sins, expert-comptable, demeurant à Algrange (F)
- Monsieur Paul Sunnen, consultant PME, demeurant à Moutfort
- Madame Stella Battista, comptable, demeurant à Aspelt

Est nommée commissaire aux comptes pour une nouvelle période de 6 années la FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l. avec siège social à L-5365 Munsbach, 2, Parc d'activités Syrdall.

Leur mandat expirera à l'échéance de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2007 statuant sur les comptes de l'exercice 2006.

Munsbach, le 7 mai 2001.

Pour extrait conforme

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Scrutateur / Le Secrétaire

Enregistré à Remich, le 24 septembre 2001, vol. 176, fol. 96, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(61490/820/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

EUROLEVER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 49.993.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 28, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

(61479/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

EUROLEVER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 49.993.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale des Actionnaires qui s'est tenue le 21 septembre 2001

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de EUROLEVER HOLDING S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 1998;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1998;
- d'affecter les résultats comme suit:
 - report à nouveau de la perte de USD 16.683,44
 - d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées durant l'exercice social clôturant au 31 décembre 1998;
 - de renouveler le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes jusqu'en 2006.
 - d'autoriser le Conseil d'Administration à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion, à LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY LIMITED qui pourra engager la société par sa seule signature.

Luxembourg, le 21 septembre 2001.

LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY LIMITED

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 28, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61480/710/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

EUROLEVER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 49.993.

Extrait des Résolutions du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 21 septembre 2001

Au conseil d'Administration de EUROLEVER HOLDING S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- De déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY LIMITED, qui pourra engager la société par sa seule signature.

Luxembourg, le 21 septembre 2001.

LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY LIMITED

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 28, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61481/710/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

FINANCIERE JULIEN LOUIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 53.112.

Acte Constitutif publié à la page 3043 du Mémorial C n° 64 du 5 février 1996.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2001, vol. 558, fol. 37, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(61492/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

FELUCA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 68.497.

Il résulte d'un courrier daté du 18 septembre 2001, reçu au siège social de la société, que Monsieur Lorenzo Motter a démissionné de sa fonction d'administrateur avec effet immédiat.

Luxembourg, le 28 septembre 2001.

FELUCA S.A.

C. Di Giacomo / S. Vandi

Président / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 30, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61491/043/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

FRAMBOISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 64.485.

Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires en date du 3 août 2001 que: L'Assemblée Générale Extraordinaire prend acte de la démission de M. Rémy Meneguz, M. Giovanni Vittore et M. Frédéric Noel, Administrateurs, et leur accorde décharge pleine et entière.

L'Assemblée appelle aux fonctions d'administrateurs:

- M. José Marc Vincentelli, Employé privé, demeurant à L-Luxembourg, Président du Conseil d'Administration;
- M. Raffaele Gentile, Employé privé, demeurant à L-Wormeldange Haut, Administrateur;
- M. Federico Roberto Marro, Employé privé, demeurant à L-Luxembourg, Administrateur.

Les nouveaux Administrateurs termineront le mandat de ceux qu'ils remplacent.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FRAMBOISE S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2001, vol. 558, fol. 2, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61493/058/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

GERASH S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 52.718.

EXTRAIT

La convention de domiciliation conclue le 12 janvier 2000 entre HALSEY, S.à r.l. avec siège social à L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal, en qualité de domiciliataire et GERASH S.A. avec siège social à L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal, en qualité de société domiciliée, a été terminée le 12 septembre 2001.

Pour GERASH S.A.

P. Decroix

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2001, vol. 558, fol. 23, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61500/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

GERASH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1853 Luxembourg, 24, rue L. Kauffman.
R. C. Luxembourg B 52.718.

Assemblée Générale Extraordinaire

Le 12 septembre 2001 à 14.00 heures s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société GERASH S.A. avec siège social à L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal. Ladite société a été constituée par acte du notaire André-Jean-Joseph Schwachtgen, de résidence à Luxembourg en date du 26 octobre 1995, publiée au Mémorial C n° 5 du 4 janvier 1996, dont les statuts ont été modifiés par acte dudit notaire André-Jean-Joseph Schwachtgen, le 21 novembre 1996, publiée au Mémorial C n° 73 du 17 février 1997 et pour la dernière fois le 7 juin 2000 devant le notaire André-Jean-Joseph Schwachtgen, publié au Mémorial C n° 750 du 12 octobre 2000.

L'assemblée est présidée par M. Philippe Decroix

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mme Carla Machado

Elle appelle aux fonctions de scrutateur M. René Moris

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par ces actionnaires ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires ou par les mandataires des actionnaires représentés, et à laquelle liste de présence, dressé par les membres, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence et les procurations des actionnaires présents ou représentés demeureront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Monsieur le Président déclare ce qui suit:

I. Qu'il résulte de la liste de présence prémentionnée que les mille trois cents (1.300) actions d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune, représentatives de l'intégralité du capital social de la société de cent trente mille Euros (EUR 130.000,-), sont dûment présentes ou représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur différents points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit.

II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1- Ratification de la cession de créance;
- 2- Transfert du siège social avec effet immédiat;
- 3- Acceptation de la démission de deux administrateurs et décharge pour leur mandat;
- 4- Acceptation de la démission du commissaire aux comptes et décharge pour son mandat;
- 5- Nomination de deux nouveaux administrateurs;
- 6- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

Ensuite les actionnaires présents ou représentés ont abordé l'ordre du jour et ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Il est déclaré que le 27 décembre 2000, Monsieur Philippe Decroix a cédé en pleine propriété à La Société la créance qu'il détient sur la Société GOLDEN, société anonyme au capital de 24.500.000,- FF dont le siège social: 33240 Saint André Des Bois, Château Malrome, soit la somme de 5.120.000,- FF. Il est également déclaré que la cession a été consentie pour le montant de la créance cédée soit la somme de 5.120.000,- FF et sera réglée au fur et à mesure des possibilités de La Société mais au plus tard le 31 décembre 2004. Copie du contrat de cession est annexé au présent.

Il est décidé de ratifier la cession de la créance susmentionnée pour le montant de 5.120.000,- FF comme mentionné ci-dessus.

Deuxième résolution

Les actionnaires présents ou représentés décident de transférer le siège social au 24, rue Léon Kauffman, L-1853 Luxembourg, et ceci avec effet immédiat.

Troisième résolution

Les actionnaires présents ou représentés décident d'accepter la démission de HALSEY, S.à r.l., avec siège social au 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et la démission de Kristel Segers, demeurant 1, rue Henri Schnadt, L-1015 Luxembourg, en tant qu'administrateurs, et ceci avec effet immédiat.

Egalement, les actionnaires présents ou représentés décident de leur donner décharge pleine et entière concernant l'exécution de leur mandat.

Quatrième résolution

Les actionnaires présents ou représentés décident d'accepter la démission de Monsieur Alphonse Mangen, demeurant au 147, rue de Warken, L-9088 Ettelbrück, en tant que commissaire aux comptes, avec effet immédiat.

Egalement, les actionnaires présents ou représentés décident de lui donner décharge pleine et entière concernant l'exécution de son mandat.

Cinquième résolution

Les actionnaires présents ou représentés décident de nommer comme deux nouveaux administrateurs:

M. René Moris, conseil fiscal, demeurant à Luxembourg, 24, rue Léon Kauffman, L-1853 et

Mme Carla Machado, comptable demeurant à Luxembourg, 18A, rue du Château, L-1329

Sixième résolution

Les actionnaires présents ou représentés décident de nommer la société anonyme ELIOLUX, domiciliée au 24, rue Léon Kauffman, L-1853 Luxembourg, en tant que nouveau commissaire aux comptes, et ceci avec effet immédiat.

L'ordre du jour étant épuisé, les actionnaires présents ou représentés prononcent la clôture de l'assemblée à 14.40 heures.

Fait à Luxembourg, le 12 septembre 2001.

P. Decroix / C. Machado / R. Moris

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2001, vol. 558, fol. 23, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61501/000/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

GARAGE BOEHLER RAYMOND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette.
R. C. Luxembourg B 42.400.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Esch-sur-Alzette, le 26 septembre 2001, vol. 321, fol. 14, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Signature.

(61496/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

FRAVER HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R. C. Luxembourg B 12.638.

Société anonyme constituée le 6 décembre 1974 suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Pétange, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N° 27 du 17 février 1975; actes modificatifs reçus, par le même notaire, le 7 février 1978, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N° 70 du 7 avril 1978; le 13 février 1978, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N° 77 du 15 avril 1978; le 27 décembre 1979, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N° 66 du 1^{er} avril 1980, par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 1^{er} juillet 1982, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N° 235 du 4 octobre 1982 et en date du 27 mai 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 623 du 2 septembre 1998.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2001, vol. 558, fol. 23, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2001.

FRAVER HOLDING

Société Anonyme

Signature

(61494/546/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

FRAVER HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R. C. Luxembourg B 12.638.

EXTRAIT*Nominations statutaires*

L'Assemblée générale ordinaire du 21 septembre 2001 a reconduit pour un terme d'un an les mandats d'administrateur de Messieurs Luciano Dal Zotto et Nico Becker, leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2002.

L'Assemblée a ensuite nommé en qualité d'administrateur, pour un terme d'une année, Monsieur Guy Schosseler, administrateur de sociétés, demeurant à L-3409 Dudelange, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2002.

Enfin, l'Assemblée a nommé en qualité de commissaire aux comptes, également pour un terme d'une année, Madame Nathalie Thunus, employée privée, demeurant à L-8540 Ospern, son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2002.

Conversion du capital social en euros

L'Assemblée a adopté l'euro comme monnaie d'expression du capital social de la société FRAVER HOLDING, le capital existant de cinq millions de francs luxembourgeois (5.000.000,- LUF) étant converti au montant total de cent vingt-trois mille neuf cent quarante-six euros et soixante-seize cents (123.946,76 EUR), soit vingt-quatre euros et soixante-dix-neuf cents (24,79 EUR) par action.

L'Assemblée a décidé, dans le cadre des dispositions prévues par la loi, d'augmenter le capital social à concurrence de mille cinquante-trois euros et vingt-quatre cents (1.053,24 EUR), pour le porter de son montant actuel de cent vingt-trois mille neuf cent quarante-six euros et soixante-seize cents (123.946,76 EUR) au montant de cent vingt-cinq mille euros (125.000,- EUR) par prélèvement sur les résultats reportés, le nominal des actions étant porté de vingt-quatre euros et soixante-dix-neuf cents (24,79 EUR) à vingt-cinq euros (25,- EUR) par action.

Enfin, l'Assemblée a modifié le texte de l'article cinq des statuts pour lui donner la formulation suivante:

«**Art. 5.** Le capital social souscrit est fixé à la somme de cent vingt-cinq mille euros (125.000,- EUR), représenté par cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, entièrement libérées.»

Pour extrait conforme

FRAVER HOLDING

Société anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2001, vol. 558, fol. 23, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61495/546/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

GASTROFOOD HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 44.641.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2001, vol. 558 fol. 25, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 août 2001

Les comptes clôturés au 31 décembre 2000 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2000.

Les mandats de Caroline Folmer, Jean Lambert, EDIFAC S.A., administrateur et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux Comptes son reconduits jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2001.

Extrait sincère et conforme

GASTROFOOD HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2001, vol. 558, fol. 25, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61497/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

GEMINA FIDUCIARY SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.
R. C. Luxembourg B 67.668.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société tenue en date du 3 septembre 2001, que:

le siège social de la société est transféré du 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2001.

Pour la société

P. de Luca

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 28, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61498/256/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.
